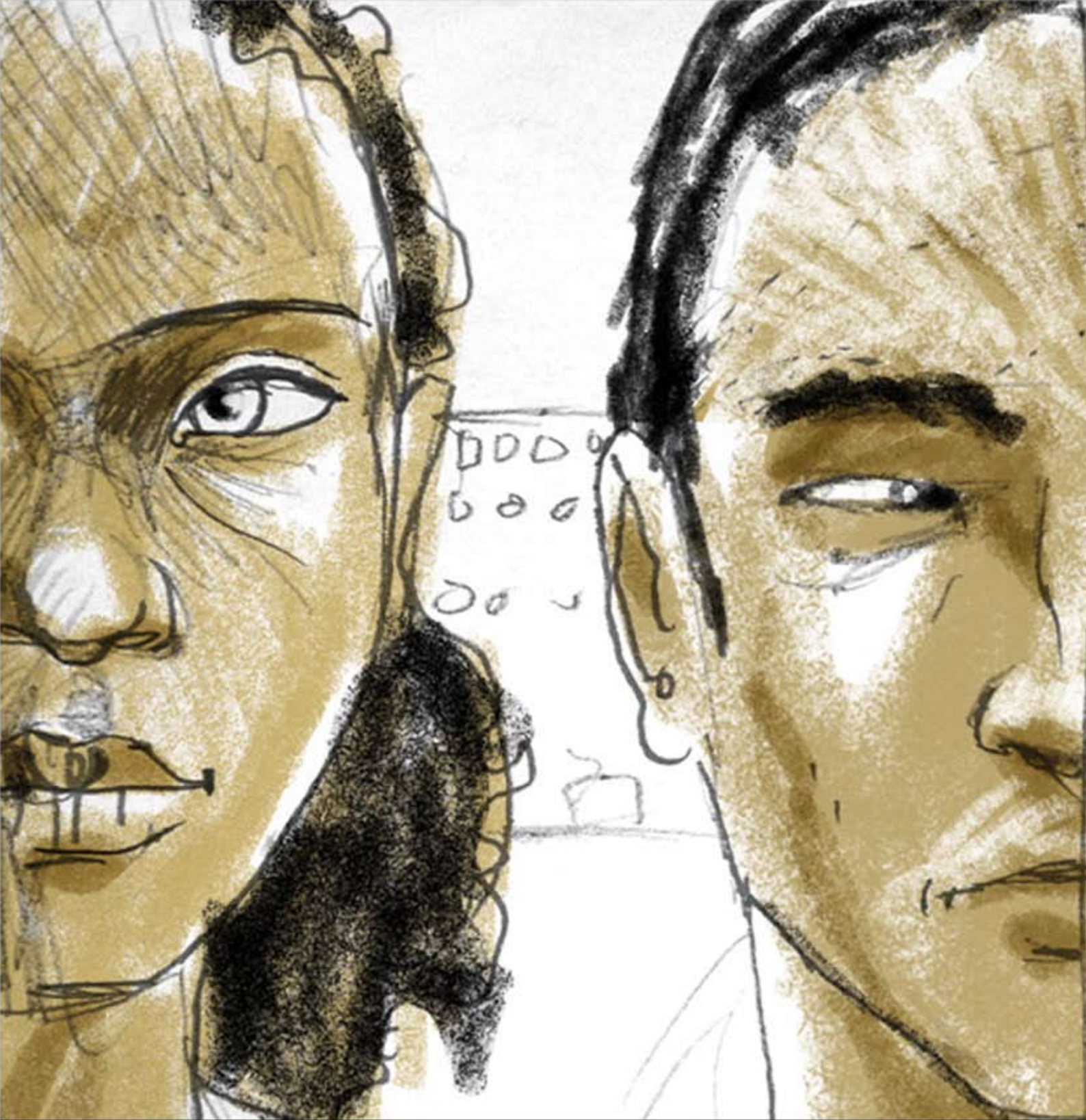




Septembre 2011

ÉGALITÉ / MIXITÉ
POUR UNE MIXITÉ ÉGALITAIRE

REPÈRES POUR COMPRENDRE ET AGIR

Sous la direction de Saïd BOUAMAMA (IFAR)

- Union Régionale des Centres Sociaux du Nord-Pas de Calais • ACSÉ • IFAR
- Région Nord - Pas de Calais • Conseil Général du Nord •



SI LA DISCRIMINATION
NOUS GAGNE,
ÇA NOUS PERDRA.

septembre 2011

ÉGALITÉ / MIXITÉ
POUR UNE MIXITÉ ÉGALITAIRE
REPÈRES POUR COMPRENDRE ET AGIR

Sous la direction de Saïd BOUAMAMA (IFAR)





Sommaire

5

Préface

6

Introduction

10

Pour en finir avec la sous-estimation des inégalités sexistes

16

Comprendre pour agir égalitairement

28

La mixité à l'épreuve des mutations sociales

38

Les différents modèles de mixité

46

Conclusion : Pour une mixité égalitaire

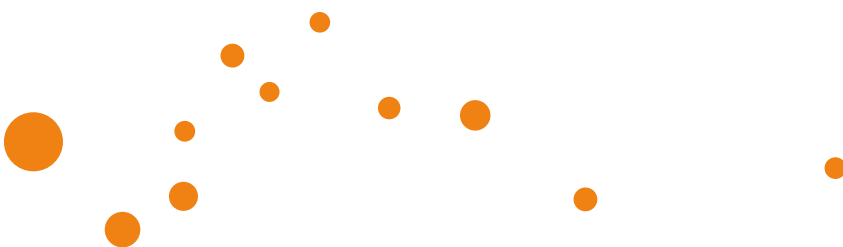


Préface



Introduction





Depuis plusieurs années l'URCS a engagé un chantier de long terme visant à intégrer l'enjeu de l'égalité dans les projets des centres sociaux. Loin d'être un simple "effet de mode" comme l'éducation populaire en a connu dans le passé, ce chantier est issu des mutations en œuvre au sein des quartiers et milieux populaires et de leurs répercussions dans la pratique des acteurs des centres sociaux.

Après une première phase, de réflexion et d'action, consacrée à la lutte contre les discriminations en raison des origines, nous avons entamé cette année une seconde étape centrée sur l'égalité entre les sexes et plus précisément sur les conditions et les enjeux d'une mixité égalitaire au sein des centres sociaux. Tout en poursuivant notre premier chantier de long terme nous souhaitons logiquement le compléter et l'approfondir en abordant cette fois-ci la question des relations garçons-filles dans les projets et la pratique des centres sociaux. Il s'agit comme pour notre premier chantier de mettre en œuvre un processus de déconstruction et de reconstruction (des idées, des représentations sociales, des analyses, des projets, des actions et des pratiques) permettant aux acteurs des centres sociaux de construire une cohérence plus forte avec le « vivre ensemble égalitaire » qui pour notre objet spécifique se traduit en « mixité égalitaire ».

Le monde de la recherche a, bien entendu, été confronté à la question. Des

travaux nombreux ont été menés pour objectiver la situation, comprendre la construction du système relationnel et les causalités des comportements, analyser les facteurs (sociaux, institutionnels, d'organisations, etc.) qui orientent les rapports sociaux de sexes dans le sens de l'égalité ou au contraire de l'inégalité.

Cette nouvelle phase de l'URCS est une action ambitieuse qui suppose de commencer par la production d'une « culture commune » c'est-à-dire par une déconstruction des postures classiques sur cette question. Pour ce faire quatre séminaires de travail d'une journée ont été mis en place. Chacun de ceux-ci comporte un cadrage théorique, des témoignages d'expériences, des travaux d'ateliers et une synthèse des conclusions, orientations et préconisations. L'ensemble du cycle devait nous permettre de produire un premier outil consacré aux repères théoriques et pratiques cohérents avec la volonté politique de construire une mixité égalitaire dans la pratique des centres sociaux. Le présent livret se veut en conséquence un premier outil devant en appeler d'autres après confrontation avec l'expérimentation de nouvelles pratiques plus égalitaires.

Les thématiques des séminaires ont été choisies pour nous aider à explorer le maximum d'aspects et de facteurs agissant pour construire des rapports sociaux inégalitaires entre les sexes en général et dans la pratique des centres sociaux en particulier. Seront

ainsi abordé successivement : les paradigmes essentiels explicatifs de ces rapports sociaux, les effets des mutations sociales et familiales sur ces rapports, les modèles de mixité et leurs incidences pratiques et les enjeux de l'égalité entre les sexes pour les centres sociaux.

Cette première phase de qualification des acteurs conduira logiquement à une seconde consacrée cette fois-ci à des expérimentations de pratiques plus cohérentes avec la valeur égalité qui seront capitalisées dans une « boîte à agir » comme nous l'avons fait pour les discriminations liées à l'origine. Comme pour les discriminations liées à l'origine, il s'agit pour nous d'actualiser le projet de l'éducation populaire.

1 . Les enjeux d'un combat

L'affirmation d'une égalité entre les sexes est devenue un aspect quasi-consensuel dans notre société. Que ce soit dans le monde politique, la scène médiatique, le terrain juridique, les universités, l'éducation populaire, ..., il ne reste qu'une minorité infime de personnes s'exprimant pour considérer l'inégalité entre les sexes comme légitime, nécessaire et souhaitable. A l'inverse la référence à une volonté d'assurer une égalité entre les sexes est devenue quasi-permanente. Même l'extrême-droite ancrée historiquement dans la défense de la famille patriarcale inévitablement inégalitaire,

s'exprime aujourd'hui pour défendre « les droits des femmes ». Ainsi a-t-on vu lors des débats sur le « foulard » ou la « burka », Marine Le Pen argumenter sa position en affirmant que l'égalité entre les sexes faisait partie du modèle français, de la culture française, de l'identité française.

Un tel consensus tend à présenter pour acquis ce qui reste largement à conquérir. Ce n'est pas parce que les formes les plus caricaturales et les plus visibles de l'inégalité ont disparu que l'égalité est instaurée. Ce n'est pas non plus parce que l'égalité formelle est posée dans la loi que l'égalité réelle est devenue une règle de fonctionnement de notre société. Entre la loi formelle et la règle réelle un écart immense reste à combler. Or le premier pas pour ce faire est de reconnaître cet écart, d'en saisir ses modes de production et de reproduction, de prendre la mesure de sa fonction sociale et de sa base matérielle.

Les processus sociaux ne perdurent pas par eux-mêmes. Ils se produisent et se reproduisent parce qu'ils ont une base matérielle productrice de désavantages pour les uns et d'avantages pour d'autres et en l'occurrence ici de « privilèges » pour les hommes et de discriminations pour les femmes. L'égalité ne peut donc être qu'une redistribution de l'accès aux biens, aux pouvoirs et aux décisions et ce dans l'ensemble des segments de notre société, éducation populaire comprise bien entendu.

Or poser un objectif à atteindre comme étant déjà un acquis, conduit inévitablement à une sous-estimation des inégalités concrètes. De surcroît les confusions avec d'autres questions sont nombreuses conduisant :

- À rendre illisible la situation,
- À obscurcir les buts et les actions de lutte contre les discriminations sexistes,
- À rendre impossible l'évaluation de ces initiatives,
- À produire une distance sociale entre les institutions et autres acteurs (ici les centres sociaux) et les premières concernées ne leur laissant comme choix que l'assignation à une place inégalitaire ou la fuite.

Ainsi par exemple la confusion entre la mixité et l'égalité que nous avons pu constater dans de nombreux documents et projets des centres sociaux et entendre dans les ateliers mis en place, conduit soit à une mixité inégalitaire de type fonctionnaliste, soit à la tendance « à la disparition des filles ». C'est la raison pour laquelle nous avons appelé l'action « pour une mixité égalitaire » afin de souligner que non seulement l'une ne signifiait pas automatiquement l'autre mais que de surcroît certaines formes de mixité constituent des processus de production de places sexuées inégalitaires.

L'enjeu est de taille :

- Les fragilisations économiques et sociales que connaît notre société se traduisent par un affaiblissement des plus faibles, un appauvrissement des plus pauvres, une fragilisation des plus fragiles, une hausse de toutes les inégalités. Si une action politique volontariste n'est pas mise en œuvre au court de ces périodes de crises, l'ensemble des écarts s'accroît :

- Les femmes sont ainsi par exemple les plus touchées par la précarisation, la flexibilité, les nouvelles formes d'emplois caractérisés par les multiples formes d'insécurité. Les Nations unies estiment ainsi que :

« L'impact négatif de la mondialisation de l'économie pèse sur les femmes de façon disproportionnée. Alors que l'économie est de plus en plus liée aux marchés mondiaux, on assiste souvent à une réduction des dépenses publiques et des programmes sociaux, reportant ces coûts sur les familles, au sein desquelles la femme se trouve généralement en charge de ce fardeau supplémentaire » (Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing : Rapport du Secrétaire général» (E/CN.6/2000/PC/2).

- En France souligne un rapport de l'INSEE de septembre 2010 :

« 13% des Français vivent avec moins de 950 euros par mois. Le tiers d'entre eux sont des femmes qui élèvent seules leurs enfants ».

Nous avons pris volontairement des exemples centrés sur la dimension économique mais la hausse des écarts se déploie, bien sûr, également dans les autres domaines de la vie sociale.

- La hausse de la lutte pour l'accès aux biens rares et au pouvoir produit logiquement une exacerbation de la concurrence entre les acteurs dont une des dimensions est la tendance au développement du « virilisme » dans les rapports sociaux. Le monde associatif n'est pas épargné :

- Un rapport de l'association « retravailler » sur l'égalité entre les sexes dans le monde associatif souligne ainsi en 2003 :

« le champ lexical lié à l'univers guerrier a été à plusieurs reprises emprunté par les hommes mais aussi par les femmes pour évoquer le pouvoir avec des mots tels que : lutte, combat, tactique, prise de position, conflit, rivalité ... Des propos d'élus qui nous ont été rapportés : « on va au pouvoir comme on se rend au combat », confirment cette ambiance belliciste, laquelle définit des comportements attendus des responsables : « ils doivent donc être des « costauds » ... Avoir les « épaules larges ». Il est clair que ce type de propos et réactions peuvent avoir un effet dissuasif pour les femmes et induire des procédures de recrutement discriminatoires ».

- Dans le monde associatif c'est même une disparition des filles à partir de l'âge de 12 ans qui est constatée :

« Les filles disparaissent progressivement du secteur public de loisirs à partir de 12 ans. Dans toutes les structures d'animation « généralistes » en France (Maisons des jeunes, centres sociaux, maisons de quartier), le constat est le même et pose le problème de l'hégémonie absolue des garçons dans les équipements de quartier, en continuité des espaces publics qu'ils occupent également de façon dominante » (Yves Raibaud, *Genre et loisir des jeunes*, Revue Empan, vol 1, n° 65, 2007, pp. 67-73)

Inscrire et consolider des rapports sociaux de sexes égalitaires au sein des activités des centres sociaux n'est donc pas une question secondaire mais une nécessité à inscrire durablement et structurellement au cœur des projets politiques. Cette prise en compte structurelle suppose un cadre réflexif adapté, une volonté politique affichée et l'expérimentation de nouvelles pratiques puis leur diffusion. Faute d'une telle action, les discriminations sexistes continueront à voisiner avec un discours sur l'égalité dans l'éducation populaire.

Les enjeux sont ainsi de taille. Ils portent sur :

- L'ampleur quantitative du phénomène qui est sous-estimée,
- Les cibles des actions : interroger nos actions, nos méthodes, nos cadres, nos fonctionnements, etc.
- Les modalités d'évaluation de nos pratiques professionnelles

2. Ce que cet outil n'est pas

La prétention de cet outil n'est pas de résumer en quelques pages une question aussi complexe que celle de l'égalité entre les sexes. Notre ambition est plus modeste et peut se traduire comme suit : formaliser quelques repères théoriques, méthodologiques et pratiques issus des travaux de recherches, des initiatives militantes et des expérimentations. Ces repères nous semblent incontournables pour les centres sociaux qui souhaitent développer en leur sein des rapports sociaux de sexes de type égalitaire. Il s'agit donc d'aider à poser autrement les questions, beaucoup plus que de prétendre disposer de réponses toutes faites.

Au demeurant comme toutes les questions liées à l'égalité, la question de la mixité égalitaire suppose de s'appuyer sur « l'expertise d'usage » des premiers concernés (ici les garçons et les filles mais plus particulièrement les filles compte tenu de la domination qui est combattu). Tous les guides du monde ne remplaceront jamais le savoir des premiers concernés sur les inégalités qu'ils subissent. Les expérimentations à mettre en œuvre comprendront dès lors une action en direction de la parole collective des premiers concernés.

Notre outil s'adresse en conséquence à tous les acteurs (institutionnels, politiques, associatifs, etc.) d'un territoire en général et plus particulièrement aux différentes catégories d'acteurs des centres sociaux (bénévoles, salariés, publics).

Notre outil n'est donc ni un « guide », ni un précis méthodologique et encore moins un recueil de recettes qu'il suffirait d'appliquer consciencieusement. Il a pour vocation de susciter des expérimentations et de nouvelles pratiques plus égalitaires afin d'en tirer des leçons durables pour l'ensemble des acteurs des centres sociaux.

1.

Pour en finir
avec la sous-estimation
des inégalités sexistes



« Aimer une femme intelligente est un plaisir de pédéraste »

Charles Baudelaire

1. Quelques constats incontournables

Les rapports entre les sexes ne sont pas le résultat des volontés individuelles mais les résultats d'un fonctionnement social, de ses modèles éducatifs, de ses implicites organisationnels et de division du travail. Il n'est dès lors pas étonnant que des constats similaires se fassent dans des sphères sociales différentes. Sans pouvoir être exhaustif citons en quelques une dans lesquelles mixité et égalité ne s'articulent pas spontanément : la scolarité.

a) Les filles réussissent mieux que les garçons, mais elles n'ont pas les mêmes parcours scolaires.

Comme sur de nombreuses autres questions l'éducation nationale a été un des espaces d'observations essentiels pour évaluer le caractère plus ou moins égalitaires des rapports sociaux de sexes.

Si les résultats scolaires sont meilleurs pour les filles et que les taux de redoublement sont inférieurs à ceux des garçons, les orientations restent fortement inégalitaires : elles optent moins pour les cursus scientifiques et les formations technologiques et industrielles. Or ces cursus bénéficient d'une valorisation et d'une reconnaissance sociale ouvrant sur des statuts professionnels plus conséquents. Si mixité il y a, celle-ci n'est donc pas égalitaire et cela a des conséquences tout au long de la vie.

Part des filles dans les principales filières en terminale au lycée

Section	Proportion de filles
S (scientifique)	44 %
L (littéraire)	84 %
ES (économique et sociale)	65 %
STI (sciences et techniques industrielles)	10 %
STG (sciences et techniques de la gestion)	67 %

Source : Ministère de l'Éducation nationale.
Année des données : 2007

Les résultats meilleurs des filles sont d'ailleurs invoqués par les partisans d'une éducation non mixte pour « sauver les garçons ». A l'origine de cette conclusion erronée pour une éducation différenciée selon les sexes se trouve un paradigme de pensée naturaliste et biologique posant l'existence d'une différence biologique explicative des résultats différents. Voir REPÈRE #1

Le même type d'explication est invoqué à propos des orientations différenciés et inégaux. Voir REPÈRE #2

Avec ce type de raisonnement l'inégalité est à la fois constatée et légitimée. Les conséquences de ce mode d'approche sont évidentes et ont été admirablement résumées dans la célèbre maxime de Berthold Brecht :

« Ne dites jamais " c'est naturel " afin que rien ne passe pour immuable. »

REPÈRE #1

Ce retard s'explique par deux facteurs. D'abord le fait que les filles soit mûres plus tôt, et cela est essentiellement dû à des facteurs biologiques, ensuite que l'éducation et la pédagogie sont entièrement orientées vers les filles. Du corps professoral qui est presque exclusivement féminin, aux méthodes pédagogiques imposées par l'État, tout est fait pour stimuler les compétences des filles, au détriment de celles des garçons. (Voir le livre de Jean-Louis Auduc, *Sauvons les garçons*) Limités dans leurs potentialités par des méthodes inadaptées, les garçons ne peuvent pas se développer comme ils devraient et accumulent ainsi du retard. Ce retard leur donne une mauvaise image d'eux-mêmes, et l'on entre ainsi dans un cercle vicieux où la différence pédagogique niée entraîne une différence scolaire destructrice. Car en dépit des dires des partisans de la théorie du genre, les différences entre les garçons et les filles existent bien.

+ Jean Baptiste Noé,
La mixité scolaire a-t-elle un sens ?
www.jbnoe.fr

REPÈRE #2

C'est donc que les goûts des garçons et des filles sont différents, de même que leurs domaines de compétence, ce qui est dû reste démontré par bon nombre d'études sur le cerveau et le fonctionnement cognitif. Alors, puisque cela est aussi évident, pourquoi vouloir le nier dans la pédagogie, en imposant aux garçons des styles d'apprentissage réalisés en fonction des filles, et en empêchant l'ouverture d'écoles différenciées ? C'est qu'hélas l'idéologie s'est immiscée dans l'éducation

+ Jean Baptiste Noé,
La mixité scolaire a-t-elle un sens ?
www.jbnoe.fr

¹ Jean Louis Auducet et Cécile Rivière, *Sauvons les garçons*, Descartes et compagnie, Paris, 2009.

b) La disparition des filles dans l'éducation populaire

Nous avons déjà mentionné les travaux d'Yves Raibaud sur la disparition des filles des activités publiques de loisirs et de culture dès l'âge de 12 ans. Dans son ouvrage consacré au monde de l'animation Jean Claude Gillet constate lui que les pratiques de communication du monde de l'animation ont tendance à se centrer sur les seuls garçons :

« Je suis étonné ... que nombre d'animateurs se contentent dans certains quartiers d'une communication et d'une relation aux seuls enfants mâles des familles concernées (...). Prendre contact avec ces femmes et ces jeunes filles autour des commerces, dans les zones scolaires, auprès des services publics qu'elles fréquentent, semble une priorité »²

Outre la communication, les pratiques d'animations sont également interrogées par l'auteur :

« ... pratiques d'animation ... plutôt réservées à la valorisation des garçons (par le sport et la musique), les filles étant absentes... de ce type d'initiative. Le problème étant même parfois quasi tabou... Il y a des pratiques qui peuvent paraître presque comme un encouragement aux « vertus » de la domination masculine »³

Dans une étude menée pour l'UFCV sur les 11-14 ans, Gérard Prémel constate pour sa part que l'accès aux activités pour les filles reste fortement sexué. Il en conclut à la nécessité d'une approche plus concrète de la mixité faute de quoi le droit à l'éducation populaire

n'est pas une réalité. [_Voir REPÈRE 3](#)

Précisons pour éviter toute confusion que pour l'auteur la spécificité des besoins et des aspirations féminins est socialement déterminée et non biologiquement fondée. Ils et elles sont en conséquence un point de départ incontournables au risque de produire des exclusions d'autant plus vivaces qu'elles sont implicites.

Le constat est ainsi massif : dès les débuts de l'adolescence les jeunes filles désertent les lieux d'accueil et de loisirs publics. Ce constat ne correspond à aucune spécificité puisque leur présence reste forte dans les activités « sportives et culturelles spécialisées », où elles profitent d'un « effet de la non mixité de la plupart des sports de compétition qui les protège de la domination totale des hommes sur le secteur »⁴. Ce sont donc bien des caractéristiques des rapports sociaux vécus au sein des structures sociales qui expliquent la désertion des filles. La désertion peut apparaître ainsi comme un mode de résistance à la domination.

c) Des sports qui restent fortement sexués

Si les filles ne désertent pas les structures sportives, cela ne veut pas dire que l'égalité existe en matière sportive. Dans ce domaine également les chiffres sont parlants. Le tableau suivant permet de se rendre compte de la persistance d'une division sexuée des pratiques sportives :

ACTIVITÉS SPORTIVES « FÉMININES » OU NON		
Champ : population âgée de 15 à 75 ans		
Familles d'activités	Nombre total de pratiquants (en millions)	Femmes (en %)
Gymnastique ¹	5,2	79
Danse	1,3	80
Patinage glace	0,5	71
Equitation	0,9	60
Marche	18,6	57
Natation	15,3	53
Sports de combat	0,5	31
Pêche	3,0	16
Sports mécaniques	0,4	13
Football	4,6	8
Rugby	0,4	6
Chasse	1,0	5
(1) Sans la gymnastique aquatique ni le step		
Source : enquête MJS/INSEP, juillet 2000		

Par ailleurs le rapport de la délégation aux droits des femmes pour 2003 souligne le faible nombre de femmes dans les clubs, fédérations, etc. Un des effets en est l'orientation des activités vers certaines formes de pratiques dans lesquelles les jeunes filles et les femmes ne trouvent pas durablement leur place. Ici aussi les causalités sont à rechercher dans des facteurs historiques et sociaux d'une part et dans des résultats de nos fonctionnements organisationnels d'autre part. [_Voir REPÈRE 4](#)

² & ³ Jean Claude Gillet, *Animation et Animateurs*, l'Harmattan, Paris, 1995.
⁴ Yves Raibaud, op. cit., p. 70.

REPÈRE #3

« Dès lors n'est-il pas légitime de poser l'impératif catégorique en termes de droit des filles à l'éducation populaire, en termes de prise en compte de la singularité de leurs besoins et aspirations, plutôt qu'en termes de mixité ? Y-a-t-il une différence à faire entre la mixité comme pratique concertée et la mixité comme a priori idéologique ? »

+ Gerard Prémel

Enquête sur les mutants. Comment repenser l'accueil collectif des 11-14 ans ? INJEP, 2005

REPÈRE #4

« L'histoire du sport est fortement marquée par la tradition militaire et les pratiques masculines. L'apparition relativement récente des femmes dans le sport n'a pas encore réussie à modifier profondément l'organisation, les structures, l'encadrement qui n'ont pas été au départ conçus par elles ni avec elles. L'insuffisante médiatisation des sportives, l'absence de dirigeantes au plus haut niveau, la part minoritaire des femmes dans la pratique sportive sont autant d'indicateurs des progrès qui restent à accomplir »

+ *Rapport de la documentation française « femmes et sports », 2004*

Ces quelques constats non exhaustifs suffisent pour souligner que la mixité est d'une part loin d'être acquise et d'autre part qu'elle peut très bien s'articuler avec un schéma inégalitaire :

- Soit en posant un principe d'exclusion des jeunes filles et des femmes tout en affirmant une égalité d'accès,
- Soit en reproduisant à l'intérieur des activités une division sexuée et inégalitaires des tâches et fonction.

Regardons maintenant du côté des théories explicatives pour comprendre cette persistance des inégalités en dépit ou par le biais de la mixité.

2. Les grilles explicatives spontanées

Les travaux en atelier qui ont accompagné nos séminaires permettent de dessiner les grandes tendances des explications spontanées de la faible présence des filles à partir d'un certain âge d'une part et de la répartition sexuée des activités et rôles d'autre part. Les explications avancées soulignent le caractère systémique des inégalités constatées nécessitant une action institutionnelle et structurelle. Face à un système inégalitaire les efforts individuels aussi importants soient-ils ne suffisent pas.

a) Les femmes sont plus présentes dans le centre social parce qu'elles ont plus de temps

La première explication mise en avant pour donner sens à un investissement plus fort des femmes dans la vie du centre social est celle du budget-temps.

« Il y a beaucoup de femmes du quartier qui sont mères au foyer, elles ont plus de temps pour s'investir dans une activité bénévole »

Ou encore :

« Une fois les enfants à l'école ou à la garderie, les mères de familles disposent de plus de possibilités pour fréquenter le centre ».

Les femmes sont ainsi perçues comme disposant de plus de temps pour s'investir dans la vie associative. Soulignons que l'argument du

temps disponible est le même que celui mis en avant pour expliquer que les hommes ne s'investissent pas plus fortement dans les tâches ménagères. Comme l'a souligné Christine Delphy⁴ cet argument occulte la professionnalisation massive des femmes depuis plusieurs décennies. L'explication occulte également que l'augmentation du chômage masculin depuis trois décennies ne s'est ni traduite par une nouvelle répartition des tâches ménagères, ni par un investissement plus grand des hommes dans les centres sociaux.

La seconde explication que nous avons rencontrée porte sur l'image du centre social. Celle-ci, par les thèmes qui sont abordés, se construirait autour de dimensions considérées socialement comme féminines :

« Il y a aussi l'image du centre social qui reste quand même autour de l'enfant et de la famille. Ce n'est pas très viril ou simplement masculin de fréquenter un centre social »

Ou encore :

« On a quand même une image et une communication qui s'adressent d'abord aux femmes. Cela vient de l'histoire mais cela perdure encore beaucoup »

Nous retrouvons ici les effets des représentations sociales dominantes que Lorena Parini a soulignées à propos de la représentation sociale du travail :

« Les représentations sociales du travail des femmes et des hommes demeurent actuellement sous l'in-

fluence de cette naturalisation des rôles qui veut que les hommes travaillent, leur activité étant productrice d'identité sociale et nécessaire au revenu familial, et que les femmes travaillent, si nécessaire, mais leur assignation première reste la famille »⁶.

Le vocabulaire utilisé fréquemment dans les centres sociaux pour désigner le public féminin est significatif de cette reproduction des représentations sociales dominantes. Il n'est ainsi pas rare d'entendre parler des « mères » ou des « mamans » réduisant ainsi les femmes fréquentant le centre social à la seule dimension familiale.

Compte tenu de la division sexuée des espaces encore dominante dans les représentations sociales majoritaires dans notre société (pour simplifier les hommes dans la sphère productive et les femmes dans la sphère reproductive), la présentation du projet du centre social et de ses activités apparaîtrait comme déterminante : soit celle-ci véhicule un explicite remettant en cause cette assignation sexuée à une sphère précise, soit elle portera un implicite reproduisant cette assignation.

b) La mixité des équipes de professionnels estimée nécessaire pour des raisons de "complémentarité"

De manière unanime la mixité des équipes de professionnels est valorisée. Le premier argumentaire mobilisé est celui de la complémentarité des « qualités » correspondant aux différents besoins de l'enfant et de l'adolescent. Le besoin d'affection tend ainsi à être renvoyé au professionnel féminin et à ses qualités de « maternage » alors que le besoin de cadre tend à être invoqué pour les professionnels masculins et à ses qualités « d'autorité » :

« Il faut des hommes et des femmes dans les équipes. De plus en plus d'enfants grandissent dans des familles monoparentales et ont besoin d'une image masculine qu'ils n'ont plus à la maison »

Ou encore :

« Les plus petits ont besoin d'affection. C'est logique que l'on retrouve plus de femmes dans la petite enfance. D'ailleurs les parents seraient méfiants si c'était des hommes »

Que se soit dans les représentations sociales des familles ou dans celles des professionnels, l'image de différences sexuées naturelles reste ainsi prégnante. Le couple parental et sa division des tâches et des fonctions semblent ainsi se reproduire au sein du centre social. Nous retrouvons ici le diagnostic posé par Magalie Bacou

« La mixité des équipes de travail est présentée comme l'image miroir du

⁴ Christine Delphy, *Par où attaquer la partage inégal du « travail ménager » ?*, Nouvelles questions féministes, volume 22, N° 3, 2003.

⁶ Lorena Parini, *Le système de genre, introduction aux concepts*, édition Séismo, Zurich, 2006, p. 57.

couple parental. Elle devient d'autant plus importante que, notamment du fait des familles monoparentales, certains enfants « manqueraient de repères masculins » dans leur entourage familial immédiat »⁷

Une telle conception de la mixité est productrice d'un double processus: une division sexuée des activités d'une part et une répartition sexuée des tâches au sein d'une même activité co-animée par deux professionnels de sexe différent. Dans les deux cas il y a un effet de ces images et un discours implicite de ces pratiques sur les relations sociales qui s'instaurent entre garçons et filles dans les activités.

L'image d'une mixité nécessaire des équipes du fait de la complémentarité des « qualités » dominantes dans la société est reproduite au sein des centres sociaux. Ce faisant est diffusée implicitement une image de la « bonne place » pour le garçon et pour la fille. Bien sûr les professionnels et dirigeants des centres sociaux sont confrontés à des contraintes qui expliquent des spécialisations de postes de travail involontaires (caractère sexué des formations initiales, représentations sociales et attentes des parents, etc.). Un tel constat rend encore plus nécessaire l'attention au discours implicite véhiculé par les pratiques.

c) La mixité dans les activités est difficile du fait des choix différents des adolescentes et des adolescents

De manière largement majoritaire les activités sont proposées indifféremment aux garçons et aux filles. Cependant les professionnels constatent une tendance à la non mixité de fait pour certaines activités. Les arguments invoqués sont de plusieurs types :

- La demande spontanée des filles et des garçons en raison de la nature de l'activité :

« Certaines activités attirent plus les filles et d'autres plus les garçons même si on les propose à tous »

- Le sexe du professionnel :

« Si tu veux avoir des adolescentes, il vaut mieux avoir une animatrice. Elles viennent plus facilement »

- Les comportements parentaux :

« Certains parents interdisent à leur fille de fréquenter une activité où il y a des garçons. Ils sont plus attentifs pour les filles que pour les garçons »

L'ensemble de ces explications correspondent, bien sûr, à une part de la réalité : les effets des représentations sociales dominantes sur les places et activités légitimes pour chacun des sexes. Cependant un point aveugle souligné par plusieurs recherches semble présent : les rapports sociaux entre garçons et filles au sein des activités mixtes pouvant déboucher sur une

tendance à la désertion et sur le choix d'activités « féminines » et non mixte. Ainsi Corinne et Martine Chaponnière soulignent que :

« Les garçons, en investissant fortement certains lieux, équipements ou dispositifs, écartent toute possibilité de présence féminine »⁸

Elles ajoutent également que les implicites de certaines politiques publiques incitaient à cette monopolisation masculine :

« On estimait qu'ils posaient (les garçons) plus de problèmes »⁹.

Ces constats soulignent que la réalité de la mixité est loin d'être une évidence. Elle est en effet inscrite dans un contexte social où les représentations sociales des places et activités légitimes reste construite sur une base sexuée. C'est dire l'importance d'une démarche volontariste et collective d'une part et la nécessité d'une attention particulière aux rapports sociaux qui s'instaurent au sein de l'activité. La fonction de garantie de l'égalité du cadre par le professionnel est ainsi une des conditions d'une mixité égalitaire. Pour ce faire les professionnels ont besoin de clarifier le paradigme qu'il souhaite prendre comme ossature pour comprendre les relations entre les garçons et les filles.

⁷ Magalie Bacou, *La mixité dans l'animation* in Jean Claude Gillet et Yves Raibaud (dir), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 82.

^{8 & 9} Corinne Chaponnière et Martine Chaponnière, *La mixité. Des hommes et des femmes*, Paris, Illico, 2006, p. 62

2.

Comprendre pour agir également





« XXXX »

XXXX

Les rapports inégalitaires entre les sexes sont un objet de réflexion et de théorisation depuis des lustres. Ils ont donné lieu à la formulation de plusieurs modèles explicatifs déterminants des souhaitables. Les combats des femmes pour l'égalité avec les hommes ont été le moteur essentiel, l'aiguillon, l'incitateur social des évolutions des grilles explicatives. Les premiers modèles dominants ont été à l'image de la société de l'époque et de ses rapports de forces. Ils expliquaient l'inégalité des places et des fonctions comme la résultante d'une inégalité naturelle. Le souhaitable pour la société était en conséquence de respecter la loi de la nature c'est-à-dire d'assigner socialement chaque sexe à « sa place naturelle ». Le refus de cette place assignée suscitera de nouvelles recherches et de nouvelles grilles explicatives.

La disparition et/ou l'invalidation d'une grille explicative par la recherche scientifique ne signifie cependant pas sa disparition dans le reste de la société. Des grilles dépassées et déconstruites par la recherche subsistent et se reproduisent dans les représentations sociales spontanées des citoyens et continuent ainsi à déterminer et à orienter les pratiques. En effet, l'utilisation de telle ou telle grille explicative légitime ou au contraire invalide des inégalités, autorise ou au contraire interdit des discriminations, renforce ou au contraire critique telle ou telle organisation du travail, distribution des rôles et fonctions, etc. Le débat ne se limite donc pas à la réflexion théorique. Il s'agit avant tout

d'intérêts sociaux. C'est dire l'importance de clarifier les grilles explicatives que les acteurs veulent prendre comme soubassement à leurs pratiques sociales et professionnelles.

L'objectif de cette partie n'est pas de restituer la multitude des théorisations ayant prétendu ou prétendant rendre compte des relations entre les hommes et les femmes. Elles sont beaucoup trop nombreuses et la connaissance minutieuse de toutes ces variantes n'est pas une nécessité absolue pour clarifier le souhaitable d'un centre social. Au-delà de la diversité, trois grands modes d'approches peuvent être formalisés selon les causalités avancées :

- **Le paradigme biologique** invoquant la différence biologique comme fondement de l'inégalité sociale entre les sexes,
- **Le paradigme différentialiste** revenant également la différence biologique mais refusant de la considérer comme rendant nécessaire et souhaitable l'inégalité sociale entre les sexes,
- **Le paradigme matérialiste** approchant les différences de sexe comme des constructions sociales ayant pour fonction de légitimer les inégalités de sexes.
- Le choix de tel ou tel paradigme a, à l'évidence, des incidences sur les pratiques professionnelles et sur le souhaitable poursuivi.

1. Le paradigme biologique

Cette approche a été dominante pendant des siècles. Elle est loin d'avoir disparu. Contrainte de reculer devant les progrès des savoirs scientifiques et devant les combats féministes, la grille biologique de lecture est encore fortement présente dans les habitudes, les réflexes, les proverbes et maximes, les partages de tâches et de fonctions, etc. Elle est en quelque sorte un « arôme idéologique immédiat » pour reprendre l'expression d'Antonio Gramsci.

Le paradigme biologique se fonde sur un constat banal et incontestable : il existe une différence biologique entre les sexes. Les sociétés humaines n'ont pas inventé la différence des sexes. A partir de ce constat la logique biologique en déduit trois affirmations débouchant sur l'idée d'un partage « naturel » du travail et des places sociales entre l'homme et la femme :

- **L'affirmation d'une différence biologique généralisée** : la différence dans les fonctions reproductives est généralisée à une différence dans les capacités physiques, cérébrales, intellectuelles, etc.
- **L'affirmation d'une détermination des places sociales par les différences biologiques** : la différence biologique est ainsi réduite à la nécessité d'une différenciation sociale,
- **L'affirmation que ces différences s'ordonnent dans une hiérarchie** c'est-à-dire le passage d'une différence à une inégalité « légitime ».

Le cœur de l'explication consiste ainsi en une double opération de pensée que nous pouvons encore rencontrer dans nos centres sociaux comme dans le reste de notre société :

- **La réduction de l'humain à sa dimension reproductive** ayant comme conséquence concrète la réduction de la femme à sa fonction de mère,
- **La confusion entre la notion de différence et la notion d'inégalité** : de la déférence est déduit la nécessité de l'inégalité.

Françoise Héritier décrit les origines de ce passage de la différence à l'inégalité. [_Voir REPÈRE 5](#)

C'est donc bien l'être l'humain organisé en société qui opère le passage du constat d'une différence biologique à la conclusion d'une hiérarchisation des capacités nécessitant une inégalité des places. Pour l'auteure ce passage abusif est issu d'une volonté masculine de contrôler la reproduction biologique¹⁰. La domination masculine s'enracine ainsi dans un choix social et non dans une cause naturelle.

Pour rendre incontestable le passage de la différence biologique à l'inégalité sociale, il fallait d'abord passer de la différence naturelle à l'inégalité naturelle. La médecine et la philosophie seront mobilisées pour ce faire. La théorie d'Aristote définissant la femme comme « un homme infertile » servira longtemps d'explication dominante justifiant les inégalités entre hommes et femmes. Pour cet auteur, « *les femmes ont un défaut par nature* » parce qu'elles ne produisent pas de sperme

qui contient l'être humain entièrement. Dans l'acte procréatif, la femme apporte la matière alors que l'homme apporte la substance de l'être humain (c'est-à-dire pour lui l'âme). Aristote en conclut que la femme est un « *mâle infertile* ». La femme est ainsi perçue comme simple réceptacle passif : « *Un mâle est mâle en vertu d'une capacité particulière, une femelle est une femelle en vertu d'une incapacité particulière.* » (*Génération d'Animaux I*, 82f).

Il ne s'agit donc pas seulement d'une différence biologique mais d'une inégalité naturelle. Aristote en conclut à la nécessité d'une inégalité sociale entre l'homme et la femme : « *Il est préférable pour tous les animaux domestiques d'être dirigés par des êtres humains. Parce que c'est de cette manière qu'ils sont gardés en vie. De la même manière, la relation entre le mâle et la femelle est par nature telle que le mâle est supérieur, la femelle, inférieure, que le mâle dirige et que la femelle est dirigée*¹¹. » L'image de la graine masculine et de la terre féminine pour expliquer la procréation est encore fréquente. Elle est pourtant une héritière de l'approche inégalitaire d'Aristote.

Ce mode d'approche traversera les siècles et ne sera pas remis en cause par les progrès de la médecine. Au contraire le discours médical tente de démontrer que la différence ne se limite pas à la sphère reproductive mais s'étend à l'ensemble des aptitudes humaines. Le discours médical des 18^{ème} et 19^{ème} siècles est ainsi fortement influencé par les travaux de Pierre Roussel. Son livre, *Le système physique et moral de*

la femme, édité en 1775 ne cessera d'être réédité tout au long du dix-neuvième siècle. Sa thèse « *Tota mulier in utero* » affirme que la différence des sexes est essentielle : « *Tota mulier in utero ; l'essence du sexe ne se borne pas à un seul organe mais s'étend par des nuances plus ou moins sensibles, à toutes les parties ; de sorte que la femme n'est pas femme seulement par un endroit, mais par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée* ».

Les hommes pour leur part ayant des organes géniteurs extérieurs ne sont pas considérés comme entièrement déterminés par leur organe sexuel. Il en découle des aptitudes et qualités différentes nécessitant des places distinctes dans la société. La femme est ainsi assujettie à son utérus alors que l'homme ne l'est pas à son pénis. L'exercice de la pensée, du travail, de la politique et du pouvoir sont de ce fait légitimement et nécessairement des monopoles masculins.

Il n'est pas rare d'entendre encore aujourd'hui des expressions comme « instinct maternel », « le sexe faible », « métier d'homme », etc. qui reflètent inconsciemment le mode d'approche biologiste en interprétant les rôles masculin et féminin comme résultat d'un déterminisme biologique. C'est ce que Christine Delphy appelle justement « *l'alibi de la nature* » justifiant des inégalités qui n'ont rien de naturel. Au 18^{ème} et 19^{ème} siècle, la logique est certes plus caricaturale mais elle est identique. [_Voir REPÈRE 6](#)

¹⁰ Françoise Héritier, *Masculin/Féminin I, La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris.

¹¹ Aristote, *Politique*, 1254 b 10-14.

Comment ne pas faire le rapprochement avec les propos « médicaux » concernant la « différence » de « race » jusque dans la première moitié du vingtième siècle ? Pour cette « différence » également, la conclusion s'oriente vers la nécessité d'une inégalité légitime. [_Voir REPÈRE ⁷](#)

Découper l'humanité en sous espèces hiérarchisées telle est la conclusion à laquelle mène le paradigme biologiste. [_Voir REPÈRE ⁸](#)

Le paradigme biologique pose que la différence des sexes est créatrice de capacités non seulement différentes mais également inégales entre les hommes et les femmes. Il se construit sur la confusion entre identité et égalité. La différence renvoie, en effet, à l'identité (similitude) et non à l'égalité ou l'inégalité et encore moins à la supériorité ou à l'infériorité. L'enjeu est de taille : la logique biologique ne peut que déboucher sur le principe d'une inégalité légitime et nécessaire. Une des ruptures avec cette logique capacitaire s'opérera en prenant en compte la différence tout en refusant l'inégalité.

REPÈRES

#5

« Au commencement de l'humanité, les hommes ont cherché à donner du sens à la distinction incontournable qu'ils observaient chez tous les groupes animaux et humains : l'existence de deux sexes, les mâles et les femelles.

Ce fait irréductible, ce véritable «butoir pour la pensée», les a conduits à créer une pensée catégorielle fondée sur la distinction entre le même et le différent. Sur ce modèle du féminin et du masculin, ils ont ainsi inventé des centaines de catégories mentales qui vont des plus ordinaires - le haut et le bas, le chaud et le froid, l'actif et le passif, etc. - aux plus intellectuelles - le licite et l'illicite, le rationnel et l'irrationnel, le sain et le malsain, etc. Lesquelles ont été associées au masculin ou au féminin mais à chaque fois, les valeurs masculines, quelles qu'elles soient, ont été valorisées et les valeurs féminines dévalorisées.

En Europe, par exemple, où l'activité est une valeur masculine et la passivité une valeur féminine, c'est la valeur masculine - l'activité - qui a été valorisée car elle a été associée à la maîtrise du monde et à l'emprise sur les choses. Dans les sociétés hindoue et chinoise, c'est au contraire la passivité qui est associée au masculin et l'activité au féminin. Mais malgré cette inversion, c'est là aussi le masculin qui a été valorisé : la passivité des hommes a été associée à la maîtrise de soi, des affects et des désirs, alors que l'activité des femmes a été considérée comme une agitation dérégulée et brouillonne ».

+ Françoise Héritier, *Le Monde*, le 3 février 2007

#6

« L'organisation cérébrale des deux sexes explique parfaitement pourquoi certaines qualités sont plus énergiques chez l'homme et d'autres chez la femme. Les parties du cerveau situées vers la partie antérieure supérieure du front sont en général plus petites chez les femmes et leurs fronts sont plus petits et plus courts. (...) Leur cervelet est communément plus petit que celui des hommes. Ces différences expliquent parfaitement ce que l'on trouve de dissemblable entre les qualités intellectuelles et morales de l'homme et de celles de la femme, à savoir fragilité, sensibilité... »

+ Gall et Spurzheim, article dans *L'encyclopédie méthodique*

#7

« L'indigène nord-africain, dont le cortex cérébral est peu évolué, est un être primitif dont la vie essentiellement végétative et instinctive est surtout réglée par le diencéphale (...). L'Algérien n'a pas de cortex, ou, pour être plus précis, il est dominé, comme chez les vertébrés inférieurs, par l'activité du diencéphale »

+ Antoine Porot et Jean Sutter - *Le primitivisme des indigènes nord-africains ; ses incidences en pathologie mentale* - Sud médical et chirurgical, 15 avril 1939

⁷ Magalie Bacou, *La mixité dans l'animation* in Jean Claude Gillet et Yves Raibaud (dir), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 82.

^{8 & 9} Corinne Chaponnière et Martine Chaponnière, *La mixité. Des hommes et des femmes*, Paris, Illico, 2006, p. 62

REPÈRES

#8

« L'autre schéma, qui se met en place au 19^e, s'alimente aux travaux des biologistes, des médecins et des naturalistes. (Nous y arrivons !) Il tend à imposer peu à peu l'idée que l'humanité est composée de deux sous-espèces, l'une masculine, l'autre féminine, chacune ayant son fonctionnement physiologique, moral et intellectuel propre, partant ses propres valeurs et ses propres lois. Les discours « scientifiques », le discours médical au premier chef, naturalisent la femme, la décrivent, la dissèquent comme on le ferait d'une espèce animale, lui assignent une place, en un lieu intermédiaire entre l'animal et l'homme. La femme est alors une « portion » du genre humain, dit le médecin Virey. Ce qui autorise à s'interroger sur la conséquence sociale d'une existence fractionnelle en terme de « place » : qu'on donne à la femme sa « véritable place » dit le médecin Cabanis.

Cependant, plus encore, cette fraction du genre humain devient souvent, sous la plume des médecins, un « tout » différent. La femme est un tout car elle est le sexe, le sexe des deux sexes, le Sexe, le Beau Sexe, comme on dit au 19^e siècle. Elle est ce qui est sexué dans le genre humain. Elle est substance, elle est ce qui est nature, ce qui est naturel dans le social. Sa place est donc évidente. Ainsi se trouvent légitimées la séparation et la hiérarchie des sexes parce que les « savants » ne voient pas qu'une différence entre hommes et femmes mais aussi hiérarchie et nécessaire subordination. Le masculin vaut plus que le féminin, qu'il se doit donc de soumettre et de gouverner pour endiguer les dangers de toutes sortes que celui-ci recèle pour la culture et la civilisation. De ce fait, les femmes (et du même coup, les hommes) se trouvent-elles/ils pris(es) à la fois :

- dans un système d'opposition dualiste féminité/virilité dans tous les discours qui font intervenir la théorie de la complémentarité des sexes ;
- dans un système de classement hiérarchique où les femmes se trouvent toujours en position d'infériorité puisqu'on les rapporte et les juge à l'échelle de « l'humain » c'est-à-dire du masculin hypostasié.

Les femmes perdent donc sur tous les tableaux : féminines, elles sont frivoles, légères, sans raison, etc. Mais si elles s'aventurent vers la politique, les affaires publiques, etc., elles manquent aux règles qui leur sont propres et elles sont présomptueuses, voire monstrueuses »

+ Nicole Edelman, *Discours médical et construction des catégories Homme/Femme, Masculin/ Féminin, Sens Critique*, 2003

2. Le paradigme différentialiste

Le refus de l'inégalité sociale entre homme et femme a conduit à la remise en cause du paradigme biologique. Comme ce dernier se base sur deux postulats, la rupture pouvait logiquement se construire par la remise en cause d'un des deux postulats ou par la critique des deux :

- Le **paradigme différentialiste** maintiendra le postulat d'une existence d'une différence biologique tout en refusant les conclusions en termes d'inégalité naturelle,
- Le **paradigme matérialiste** refusera également les conclusions en termes d'inégalité naturelle mais prolongera la critique jusqu'à la remise en cause de l'idée d'une différence de nature entre les hommes et les femmes.

Nous décrivons dans cette partie la logique de pensée différentialiste et présentons dans la partie suivante l'approche matérialiste. Soulignons cependant le point commun des deux approches : la distinction entre le « sexe » et le « genre », ce dernier étant défini comme le « sexe social ». Nous y reviendrons.

La logique de pensée différentialiste pose l'existence d'une différence de nature entre les hommes et les femmes en refusant cependant que celle-ci ne soit interprétée comme inégalité naturelle. Pour cette approche, il existerait une essence féminine dont découlent des caractères féminins spécifiques, innés et naturels (une écriture féminine, un rapport au monde féminin, des com-

portements féminins, une manière féminine de faire de la politique, etc.). En France cette approche a été développée par le groupe « Psych et Po » d'Antoinette Fouque¹² et par des intellectuelles comme Julia Kristeva¹³, Hélène Cixous¹⁴ et Luce Irigaray¹⁵.

Le féminisme différentialiste pense que si le monde va si mal c'est parce qu'il est fondé sur des valeurs masculines (la violence, la compétition, la domination, etc.) et qu'il exclut les valeurs féminines (la douceur, l'empathie, le compromis, la discussion, l'émotion, etc.). On pourrait donc le résumer dans la formule célèbre : « *la femme est l'avenir de l'homme* ».

Logiquement l'approche différentialiste conduit à revendiquer des droits différents pour les femmes parce qu'elles sont femmes. Ainsi certaines défenses de la parité se sont bâties à partir de cette approche différentialiste alors que d'autres la posent comme nécessité transitoire compte tenu d'un sexisme systémique. Les premières argumentent la parité à partir de la complémentarité nécessitant de féminiser le corps politique alors que les secondes l'argumentent à partir du principe d'égalité.

Le féminisme différentialiste s'oppose au féminisme matérialiste que nous présenterons ci-dessous en l'accusant d'appauvrir l'humanité :

« Égalité et différence ne sauraient aller l'une sans l'autre ou être sacrifiées l'une à l'autre. Si l'on sacrifie l'égalité à la différence, on revient aux positions réactionnaires des sociétés traditionnelles, et si l'on sacrifie la différence des sexes,

*avec la richesse de vie dont elle est porteuse, à l'égalité, on stérilise les femmes, on appauvrit l'humanité tout entière. »*¹⁶

Contrairement à Simone de Beauvoir qui défend que l'on ne naît pas femme mais qu'on le devient, le paradigme différentialiste défend que l'on naît fille ou garçon. Antoinette Fouque considère même que la célèbre formule de Simone de Beauvoir est un « diktat castrateur ». [_Voir REPÈRE 9](#)

Si la différence biologique ne peut pas justifier l'inégalité sociale pour les différentialistes, elle est néanmoins considérée comme porteuse d'un rapport à soi, à l'autre et à la société spécifique. Dans tous les domaines, il y aurait ainsi une spécificité féminine. [_Voir REPÈRE 10](#)

La logique différentialiste débouche en conséquence à la fois sur l'affirmation d'une différence de sexes irréductible et sur le concept de genre entendu comme un usage social du sexe traduisant une structure inégalitaire. Chaque être humain est ainsi à la fois un sexe et un genre. Il s'agit pour le différentialisme de reconnaître la différence de sexe tout en refusant les usages sociaux du sexe (le genre) qui utilisent la différence pour justifier l'inégalité.

A chaque fois que dans une équipe le raisonnement se construit en termes de « complémentarité », de « touches féminines ou masculines », de « d'équilibres », etc., nous sommes en présence d'une approche différentialiste consciente ou non. Ainsi Catherine Bert considère et déclare parlant de l'éthique du différentialisme : « *Un monde plus juste ne peut*

*se construire qu'en intégrant dans les différents domaines de l'existence les valeurs proprement féminines, complémentaires des valeurs masculines. »*¹⁷

La logique différentialiste est donc en rupture avec l'affirmation d'une inégalité biologique entre l'homme et la femme et en continuité avec celle d'une différence biologique s'étendant à l'ensemble des domaines. Pour le différentialisme, il existe une différence de nature entre l'homme et la femme constitutive de rapports aux mondes spécifiques mais qui ne justifient pas d'inégalités sociales. Il en découle une logique de la complémentarité dans le respect de la différence. C'est cette rupture jugée incomplète avec le biologisme que lui reproche le courant du féminisme matérialiste.

¹² Antoinette Fouque, *Il y a deux sexes : essais de féminologie*, édition revue et augmentée, Paris, Gallimard, 2004.

¹³ Julia Kristeva, *Seule une femme*, éditions de l'Aube, Paris, 2007.

¹⁴ Hélène Cixous, *Le rire de la Méduse*, Galilée, Paris, 2010.

¹⁵ Luce Irigaray, *Spéculum de l'autre femme*, Minuit, Paris, 1974.

¹⁶ Antoinette Fouque, op.cit., p. 292.

¹⁷ Catherine Bert, *Enjeux éthiques de la différence dans l'approche du genre*, Revue les Politiques sociales, n°1-2, 2008, p. 140.

#8 Les valeurs féminines

Joël de Rosnay

Depuis l'aube de l'humanité, le comportement masculin s'est révélé dans la chasse, la guerre, la conquête ou la défense des territoires. Le comportement de la femme, dans l'aménagement et le « management » du foyer, la transmission de la vie et des connaissances. Aujourd'hui, la crise de l'environnement, les dangereux pouvoirs de la biologie, les défis de l'éducation, font apparaître au premier plan l'influence de valeurs féminines dans le débat sur les grands enjeux de société. Cette montée des valeurs ne concerne pas le seul « féminisme » ou l'accession des femmes aux postes de responsabilité dans l'industrie et la politique, nécessaire rééquilibrage des pouvoirs, mais plutôt une nouvelle manière de voir le monde et d'agir sur lui, fondée sur la coopération plutôt que sur la compétition. Cette vision est désormais partagée par un nombre croissant d'hommes.

Les hommes construisent leur domination sur la force, la raison, le pouvoir. Les femmes font plus volontiers appel à l'intuition, à la persuasion, à l'influence. La logique des uns s'oppose aux sentiments, à l'émotion, à la sensibilité des autres. Certes, les comportements ne sont jamais aussi tranchés, le dosage étant plus subtil. Mais les grandes caractéristiques des comportements subsistent, et se vérifient dans l'action. Les valeurs masculines sont privilégiées dans un univers technique de concurrence et de conquête, modèle typique des sociétés industrielles de croissance. Mais la transition vers la société symbiotique fait appel à des concepts biologiques, écologiques, de communication, de transversalité et de réseaux ; elle fait découvrir la nécessité de nouvelles valeurs féminines. (...).

L'émergence de ces nouvelles valeurs - que je qualifie, en simplifiant, de féminines - me paraît désormais indispensable pour faire progresser le monde vers plus de solidarité, de justice, d'équilibre et de paix. Elles représentent un autre regard sur la nature et la société, d'autres manières d'agir, d'exercer un contrôle ou de transmettre les connaissances propres aux comportements, aux modes de réflexion et d'action des femmes. J'irai même jusqu'à dire que ces valeurs vont devenir indispensables pour construire la société de demain et préserver l'avenir de la planète.

L'intégration des valeurs féminines dans un monde de pouvoirs et de conflits créé par les hommes peut en effet contribuer à renouveler radicalement l'imagination politique. Les valeurs féminines peuvent aider à dégager le leadership politique de la concentration de puissance ou de richesse sur lesquelles il fonde généralement sa légitimité, à affranchir le pouvoir politique de l'utilisation de la violence en tant que manifestation de son autorité ; à le séparer du contrôle de moyens destructeurs, technologiques ou militaires. Les valeurs féminines susceptibles de s'exprimer dans des réseaux, peuvent contribuer à rééquilibrer les actions de gouvernement, les décisions centralisées et les structures bureaucratiques. Elles apportent une nouvelle logique et une nouvelle culture pour préparer l'avenir.

#9 L'écriture féminine

Ezza agha malak

En confrontant les deux littératures, féminine et masculine, on ne peut qu'avouer que les ingrédients de chaque littérature présentent des différences décelables à travers des spécificités différentielles. Plusieurs arguments à

valeur scientifique et psychologique, invitent à le penser. Parlons d'abord du temps féminin ; car il y a bien un temps féminin et un temps masculin, comme il existe un cerveau féminin et un cerveau masculin. La femme vit le temps, le sent, le ressent, le voit passer, finir, recommencer. Sa perception (physique) se fait à travers son corps. Autrement, ce sera quoi les premières règles et la ménopause, la grossesse et l'accouchement, l'allaitement et la maternité, la régularité de la menstruation ? Ce sont des tranches de vie intrinsèques, proprement féminines qui font que le temps féminin est lui-même intrinsèque. Un temps ponctué, irréversible, régulier semblable à la respiration. C'est le temps de la certitude, interne et intime, que ne peuvent pas acquérir les hommes.

Le temps masculin est extrinsèque. Il ne laisse que des marques, des traces extérieures. Si bien qu'un fait biologique comme l'andropause existe scientifiquement et laisse des traces... psychologiques, mais on n'en parle pas, ou on n'en parle pas souvent. Et pourtant, à l'andropause, il se passe des choses qui peuvent être plus marquantes qu'à la ménopause. On dit (mais on dit, je ne sais pas si ça a été prouvé empiriquement ou par déduction), que l'andropause, période de la transmutation masculine où l'activité sexuelle baisse ou cesse, s'accompagne d'une crise de changement. L'andropausé résout son problème par le changement : il change, sa femme ou son travail. Il part. Le temps est donc irréversible chez la femme, alors que, flou et incertain, il apparaît réversible chez l'homme, (c'est prouvé scientifiquement : je reviendrai sur cette question). Certains psychologues

disent que c'est probablement pour cette raison que naît chez l'homme l'illusion d'être « durable et éternel », d'avoir tout le temps devant lui qu'il se permet de remettre à demain ce qu'il doit faire aujourd'hui.

Or la distinction dichotomique, voire générique, masculin/féminin, paraît indispensable. Une autre question vient la corroborer et qui concerne les différences biologiques ou encore neurophysiologiques qui ont donné lieu à des théories sociales diverses. (...). Dans une de ses conférences, Ginger souligne que le comportement extérieur et le vécu intérieur des hommes et des femmes sont largement conditionnés par des dispositions préexistantes de nature biologique sur lesquelles viennent se greffer les influences éducatives et culturelles. Suivant certains résultats scientifiques, Ginger souligne les différences sensibles de fonctionnement du cerveau « féminin » et du cerveau « masculin » sans perdre de vue qu'il y a environ 20% d'hommes qui disposent d'un « cerveau de type féminin » et 10% de femmes qui fonctionnent avec un « cerveau plutôt masculin ».

(...). Les hommes et les femmes n'appréhendent pas les choses de la même manière. Et bien sûr, cela tient, je crois, à des facteurs biologiques, à une différence de cerveaux ! Ils ne pensent pas, n'écrivent pas, ne voient pas... de la même manière. Leurs angles de vue sont différents, leurs visions, leurs fantasmes et leurs rêves aussi. La perception du monde est différente. Et l'écriture, qui est la perception même du monde par la parole et la pensée, ne se fait donc pas de la même manière ; un écrivain n'est pas une écrivaine.

3. Le paradigme matérialiste

Cette logique de pensée analyse la division homme/femme comme une construction sociale et non comme une donnée naturelle serait-elle « égalitaire ». Elle trouve son origine dans les thèses de Simone de Beauvoir et de sa formule célèbre : *on ne naît pas femme, on le devient*¹⁸. Il s'agit donc d'étudier comment une société construit des représentations sociales des sexes (le genre) pour légitimer une hiérarchie sociale. Le paradigme matérialiste a été développé en France par de nombreux auteurs : Monique Wittig¹⁹, Nicole-Claude Mathieu²⁰, Christine Delphy²¹, etc. En France, il a été diffusé en particulier par la revue *Questions féministes*.

Dans cette approche la « différence des sexes » est une invention permettant de justifier les inégalités entre les hommes et les femmes. Bien sûr, ce courant ne nie pas l'existence d'une différence biologique mais considère que celle-ci n'est pas signifiante en elle-même et qu'elle le devient par construction sociale. L'inégalité subie par les femmes trouve son origine dans le fonctionnement social (dans les rapports sociaux de sexes) et non dans la psychologie ou la biologie féminine. Il s'agit en conséquence de s'attaquer aux causes réelles c'est-à-dire aux racines sociales de la différence :

*« Nous voulons comprendre et mettre à jour les déterminants historiques et sociaux qui ont permis qu'un groupe social puisse être traité comme un bétail : qui ont fait de nous – la moitié de l'humanité – des êtres domestiqués, élevés en vue de la reproduction et de l'entretien de l'espèce. »*²²

Pour ce paradigme, notre société (comme toutes les sociétés patriarcales) divise l'humanité de manière arbitraire et asymétrique en deux groupes selon leur sexe. Elle construit des « genres » inégaux qui s'organisent dans des rapports sociaux de genre. Le genre ou sexe social est donc un rapport social et non une évidence biologique. Ce rapport opère alors une socialisation différenciée : virilité, compétitivité, domination, force, etc. pour les hommes et amour, émotivité, sensibilité, délicatesse, douceur, beauté, frivolité, etc. pour les femmes. C'est pourquoi ce courant de pensée considère (contrairement au différentialisme) qu'il faut pousser la déconstruction jusqu'à la remise en cause des notions de féminité ou de masculinité.

De nombreux travaux ethnologiques sont venus confirmer ces dimensions sociales du masculin et du féminin. Ainsi Nicole-Claude Mathieu²³ mentionne la pratique du mariage entre femmes dans certaines tribus africaines dans laquelle une femme peut « endosser le rôle d'époux ». De même d'autres

recherches signalent que chez les Inuits certaines jeunes filles sont éduquées comme des garçons car elles sont censées incarner des ancêtres masculins et inversement. Ces jeunes filles et ces jeunes garçons apprennent dès lors des rôles sociaux considérées socialement comme étant de l'autre sexe²⁴.

Enfin pour cette logique de pensée les représentations sociales sexuées ne sont pas seulement un héritage du passé mais une production de notre fonctionnement social actuel. Il convient en conséquence, non seulement d'agir pour déconstruire ces représentations sociales, mais de s'attaquer à leur fonction sociale et à leur base matérielle : elles produisent un traitement inégal (une discrimination sexiste systémique) ayant comme effet concret un accès inégal aux biens et services. [_Voir REPÈRE 11](#)

L'approche matérialiste partage donc avec le courant différentialiste le concept de « genre » comme construction sociale. Cependant elle pousse la critique plus avant. Même ce que nous appelons habituellement « sexe » (y compris lorsqu'on tente de le distinguer du genre) n'est en fait qu'une socialisation des femmes. Colette Guillaumin utilise ainsi le concept de « sexage »²⁵ (en référence avec le concept d'esclavage) pour désigner ce processus de socialisation.

Par le biais d'une multitude de processus (langage, appropriation du temps,

¹⁸ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949, T. II, p. 15.

¹⁹ Monique Wittig, *La pensée straight*, Editions Amsterdam, Paris, 2007.

²⁰ Nicole-Claude Mathieu, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes Éditions, 1991.

²¹ Christine Delphy, *L'Ennemi principal 1*, Économie politique du patriarcat, Syllepse, *Nouvelles Questions féministes*, Paris, 1998 et *L'Ennemi principal 2, Penser le genre*, Syllepse, *Nouvelles Questions féministes*, Paris, 2001.

²² *Variations sur des thèmes communs*, éditorial du n° 1 de « Questions féministes », Novembre 1977.

²³ Nicole-Claude Mathieu, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes Éditions, 1991.

²⁴ Joelle Robert-Lamblin, *Influence de l'éducation sur l'identité sexuelle - un exemple chez les Inuits*, L'Harmattan, Paris, 1986.

²⁵ Colette Guillaumin, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.

répartitions des espaces, comportements sexuels, etc.) des contraintes sociales sont intériorisées par les femmes jusqu'à leur apparaître comme naturelles. Elsa Dorlin pour sa part utilise l'expression de « travail de sexuation des corps » : *« Ce que nous appelons le « sexe » renvoie à tout un travail de sexuation des corps, travail qui use de différentes modalités d'effectuation, tant discursives que matérielles. Il s'effectue ainsi de multiples et incessantes interventions sociales sur la chair des corps eux-mêmes, tout au long de la vie des individu-e-s, pour en faire des corps masculins ou féminins. »*²⁶

Il y a pour cette auteure une « fabrication médicale » des corps sexués ayant comme finalité de faire intérioriser, incorporer le sexe biologique (mâle ou femelle). Ce n'est donc pas seulement le genre qui est une construction sociale mais également le « sexe ». Elle prend ainsi l'exemple des traitements hormonaux qui *« en dépit, de leurs usages contraceptifs, travaillent à maintenir en apparence une « vraie » nature féminine, avec ses caractéristiques physiologiques immédiatement reconnaissables, de même que les traitements contre « l'impuissance » ou les stéroïdes anabolisants fabriquent et façonnent des corps d'hommes qui ont tous les signes « typiques » de la masculinité »*²⁷. **_Voir**

REPÈRE ¹²

Le paradigme matérialiste se construit comme rupture radicale avec l'approche biologique. Non seulement il refuse l'idée d'une inégalité naturelle mais il interroge également ce que nous appelons « sexe » ou « différence sexuelle ». Ce qui couramment appelé « sexe » est en partie importante, le résultat d'un travail social de sexuation des corps (Elsa Dorlin) ou de « sexage » (Colette Guillaumin). L'essentiel de ce qui est perçu comme différence naturelle est en fait un construit social. Contrairement à l'apparence, ce n'est pas le sexe qui précède le genre mais le genre qui permet de modeler le sexe. En fait, nous abordons les notions de féminité et de masculinité avec les implicites et les représentations sociales du genre. Pour ce courant les femmes sont des hommes comme les autres.

²⁶ & ²⁷ Elsa Dorlin, *Pour une épistémologie historique du sexe*, Revue ARABEN, Groupe de Recherche en Epistémologie Politique et Historique, IEP Lyons, n° 3, Janvier 2006, p. 8

#11 Les privilèges masculins

Christine Delphy

Jusqu'à présent les politiques dites d'égalité ont été d'égalité formelle : basées sur l'idée que les femmes ont un « retard » à rattraper par rapport aux hommes, et que l'égalité consiste à leur permettre de faire les mêmes choses que les hommes – d'où l'accusation justifiée qu'il s'agit pour les femmes de s'aligner sur un modèle « masculin » qui pénalise les femmes. En effet, considérer le modèle masculin comme « neutre », c'est oublier qu'il est fondé sur l'exploitation des femmes, et que les femmes non seulement n'ont pas de femmes à exploiter, mais que tant que l'exemption des hommes du travail domestique n'est pas remise en cause, « l'égalité signifiera toujours pour elles la double journée de travail » (Plateau, 1995). On ne peut pas « regretter » l'oppression des femmes et refuser de mettre en cause les privilèges des hommes. Et tant que ce ne sera pas clairement énoncé et revendiqué comme la pré-condition de toute démarche égalitariste, tant que la problématique de l'égalité sera accaparée par une définition libérale qui veut amener les femmes à parité avec les hommes sans toucher au statut de ceux-ci [...] il ne faudra pas s'étonner que beaucoup de femmes continuent de considérer l'égalité et l'universalisme comme autant de duperies et se tournent vers des revendications de spécificité, maternalistes ou non, ce que j'appelle l'équivalence – y compris en voulant élaborer un « modèle féminin » du travail salarié comme du reste, refusant, comme le féminisme libéral, de mettre en cause, le faux universalisme du modèle dit « neutre » mais renonçant aussi à atteindre un véritable universalisme. »

+ Christine Delphy,
Genre et classe en Europe
in *L'Ennemi principal tome 2 : Penser le genre*, Paris : Syllepse, collection
« Nouvelles questions féministes »,
2001

#12 L'apport du concept de genre

Elsa Dorlin

Après une décennie de débats, le concept de genre fait désormais partie du paysage intellectuel français. Traduction du terme *gender*, le concept de genre a permis d'historiciser les identités, les rôles et les attributs symboliques du féminin et du masculin, les définissant, non seulement comme le produit d'une socialisation différenciée des individus, propre à chaque société et variable dans le temps, mais aussi comme l'effet d'une relation asymétrique, d'un rapport de pouvoir. En ce sens, le rapport de genre peut être défini avec Joan Scott de la façon suivante : « *Le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir* ».

Les catégories du masculin et du féminin, comme les « hommes » et les « femmes » n'ont donc de sens et d'existence que dans leur rapport antagonique et non pas en tant qu'« identités » ou en tant qu'« essences » prises isolément.

Le concept de genre a ainsi été la condition de possibilité théorique de s'affranchir de l'empire du sexe ; autrement dit, il a permis de se libérer d'une pensée empreinte de naturalisme qui prétendait que les identités, les rôles ou les attributs symboliques du féminin et du masculin n'étaient que l'effet ou l'expression sociale d'une division sexuée de l'humanité, fondée en nature. Contre l'idée que la différence sexuelle est la cause des différences, voire des inégalités sociales entre les hommes et les femmes, le concept de genre s'oppose à une conception naturaliste présupposant que quelque chose comme le sexe, ou la différence sexuelle, existe en soi, qu'il s'agit d'une catégorie naturelle et anhistorique.

(...) Le concept de genre a donc permis d'interroger cette relation de causalité entre le sexe (naturel) et le genre (social), mais il a aussi progressivement ouvert un vaste champ critique, en montrant que ce que nous considérons comme le « sexe » était lui-même défini, représenté ou considéré via le prisme du genre, c'est-à-dire via le prisme d'un rapport social inégal par lequel les corps sont appréhendés et normalisés en tant que corps sexués (féminin ou masculin). Ce que nous appelons le « sexe » renvoie en fait à tout un travail de sexuation des corps, travail qui use de diverses modalités d'effectuation, tant discursives que maté-

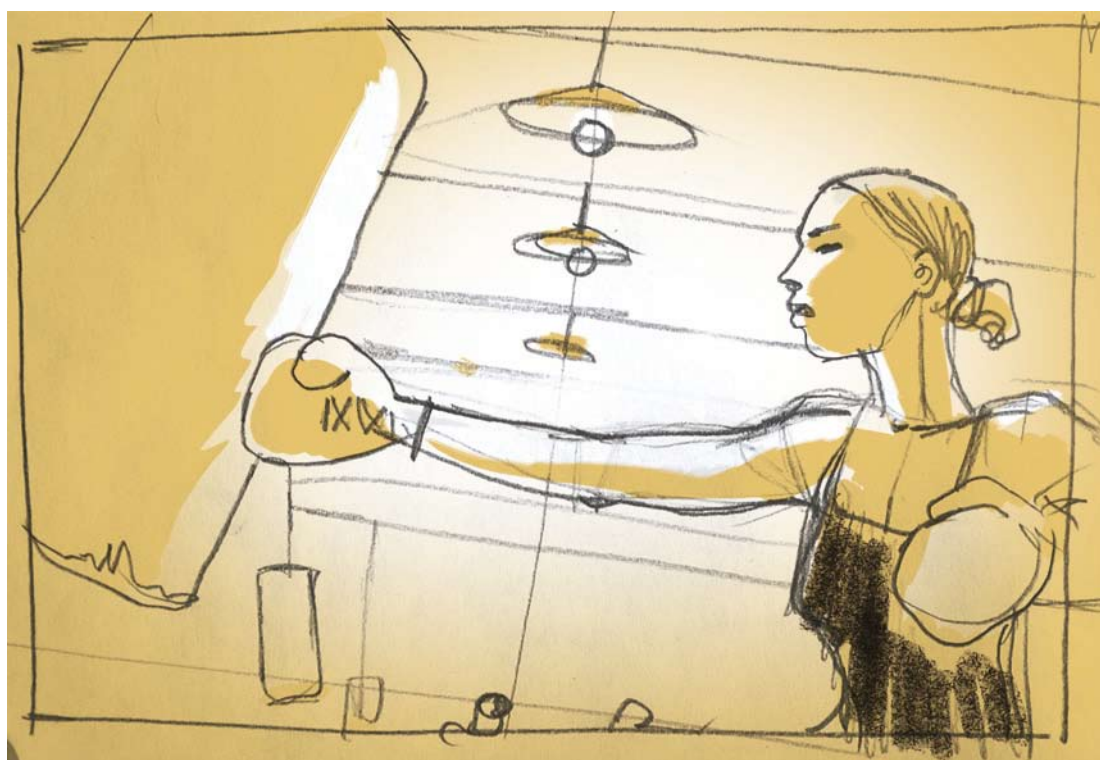
rielles. Il s'effectue ainsi de multiples et incessantes interventions sociales sur la chair des corps eux-mêmes, tout au long de la vie des individu-e-s, pour en faire des corps masculins ou féminins

(...) On considère comme « normal » qu'une femme soit plus légère, plus petite et moins musclée – on parlera plus volontiers des jambes « galbées » d'une femme – qu'un homme ; de la même façon, on considère communément qu'une femme mesurant 1,70 mètre doit « idéalement » peser 60 kilos, alors qu'un homme qui mesure 1,80 mètre doit idéalement peser 80 kilos : il doit être plus grand, plus corpulent qu'elle.

+ Elsa Dorlin,
Sexe, genre et intersexualité : la crise comme régime théorique,
Revue Raisons Politiques, n° 18,
2005/2

3.

La mixité à l'épreuve des mutations sociales





« XXXX »

XX

Le premier séminaire de notre démarche d'action/qualification portant sur la mixité égalitaire nous a permis de découvrir et de débattre des paradigmes essentiels qui tentent d'expliquer les rapports sociaux de sexes en général, leur caractère inégalitaire en particulier. Les débats ont été riches et ont mis en évidence l'importance d'interroger les évidences, d'explicitier les implicites, de nous méfier du « sens commun ».

Ces rapports sociaux de sexes inégaux ne sont pas a-historiques et en dehors des réalités sociales et culturelles. Ils sont au contraire socialement et historiquement déterminés. Il n'y a aucun progrès linéaire vers l'égalité entre les sexes. Il n'y a aucun acquis qui puisse être considéré comme définitif. En effet l'égalité interroge l'ensemble de notre système social et politique. Des régressions dans un domaine de la vie sociale ont de ce fait des incidences et des conséquences sur l'égalité concrète entre les sexes. Les processus de précarisation et de paupérisation de catégories sociales entières ont des effets sur les rapports au monde, à la société, à l'avenir, au champ des possibles, à l'autonomie, etc., tant des hommes que des femmes pour ne prendre qu'un exemple parmi de nombreux autres. Les centres sociaux n'agissent pas dans une société idéale et ont donc à prendre en compte les évolutions des contextes sociaux et sociétaux dans lesquelles s'inscrit leur action.

Le second séminaire avait pour objectif d'interroger les effets des mutations familiales, sociales et les transformations dans les processus de socialisation des nouvelles générations, etc. sur les rapports sociaux de sexe. Il tente en conséquence de s'inscrire dans le cadre du paradigme matérialiste que nous avons tenté d'explorer lors du séminaire précédent. Il se positionne ainsi à l'opposé des grilles biologiques et culturalistes de lecture que nous avons tentées de déconstruire précédemment.

La première mutation profonde que nous avons considérée comme déterminante porte sur la perturbation des cultures populaires et de leurs conséquences sur le rapport au monde tant des filles que des garçons de ces classes sociales. Un constat largement partagé fait part de l'émergence et du développement de comportement « viriliste » trop vite attribués à une « démission des parents » ou à une « carence éducative ». De telles explications occultent d'autres analyses que nous exposerons. Par ailleurs au cœur de ce « virilisme » se trouve une hausse des situations de concurrences et des craintes que celles-ci suscitent. C'est pourquoi le « virilisme » se déploie également pour d'autres catégories sociales mais de manière moins visible.

La seconde mutation s'inscrit sur un temps plus long. Il s'agit de l'effet des discours médiatiques qui ne cesse de s'approfondir depuis plusieurs décennies. Ces discours deviennent un des vecteurs essentiels de l'institution de normes sociales (de beau-

té, de poids, de relations entre les sexes, etc.) et ces dernières ont, bien entendu, un impact en retour sur la réalité sociale. Nous exposons quelques uns des travaux qui ont mis en évidence des conséquences concrètes de quelques uns des nouveaux discours médiatiques.

1. La crise des cultures populaires et ses effets

De nombreux travaux ont été consacrés aux mutations de la jeunesse en général et à celle des milieux populaires en particulier. Des auteurs comme Robert Castel, Olivier Schwartz, Michel Verret, Stéphane Beaud, Michel Pialoux, moi-même, etc. ont largement exploré cette question. Nous présentons, ci-dessous, une synthèse partielle des acquis de ces travaux.

La crise des cultures sociales :

Les principales cultures sociales de la société française sont déstabilisées par la crise qui secoue notre société. Les jeunes d'aujourd'hui sont, de ce fait, des enfants de la crise. Ils n'ont connu depuis leur enfance qu'un monde adulte marqué par l'incertitude. Celle-ci est loin de ne se limiter qu'à l'aspect économique. Ce qui est déstabilisé ce sont les mécanismes de socialisations et les canaux classiques donneurs de sens à l'existence. Nous nous limiterons ici à la jeunesse de milieu populaire mais des processus similaires sont observables pour le reste de la jeunesse.

¹ Jean Louis Auducet et Cécile Rivière, *Sauvons les garçons*, Descartes et compagnie, Paris, 2009.

REPÈRE #13

L'identité blessée

Nous avons souligné précédemment l'ancrage de l'identité paternelle dans le travail. La disparition de cette base identitaire, par le chômage d'une part et par la disparition de l'espoir de retrouver un emploi, a des conséquences importantes sur la dynamique et les équilibres familiaux. Nous assistons en effet à une remise en cause complète des rôles et fonctions de chacun des acteurs. Nous nous contenterons ici d'analyser ce qui se joue sur la fonction paternelle. Le même type d'analyse pourrait être mené à propos des autres acteurs familiaux : mère, frère aîné, fille, etc.

L'identité masculine, avons-nous dit, est construite autour du travail. Cela est encore plus vrai de l'identité paternelle. Un bon père de famille est celui qui subvient aux besoins de sa famille. En transaction de ce travail est reconnue une autorité spontanée au père. Les processus de socialisation primaires permettent dès la prime enfance une intériorisation de cette autorité légitime. Le fonctionnement quotidien du système familial permet une reproduction permanente de la légitimité de cette autorité. L'expérience du chômage durable est de ce fait inévitablement une blessure narcissique et identitaire. C'est le sens même de la légitimité, de la fonction et de l'autorité qui est ainsi remis en cause.

Inévitablement, la tendance à la dévalorisation de soi se développe. Elle est d'autant plus forte que l'ensemble du système familial partage la même conception du monde et contribue, sans le vouloir, à accentuer l'auto-dévalorisation. Le père de famille au chômage se retrouve ainsi avec le sentiment d'un pouvoir et d'une autorité illégitimes et les autres acteurs familiaux ont tendance, progressivement, d'abord à questionner cette autorité, puis à la remettre en cause. Il en découle des pères aux identités blessées, partagés entre leur « vouloir-être » et l'illégitimité que porte leur situation. Les réactions à ce type de situation sont diverses, mais conduisent toutes à une accentuation de la crise des socialisations.

La légitimité d'une place, d'une fonction et d'une autorité pose la question de la légitimité même de la présence et, à l'extrême, de celle de l'existence. L'illégitimité tend en conséquence à se traduire dans des comportements de fuite et/ou de départ. Si le suicide est la forme extrême du départ, l'alcoolisme en milieu populaire peut s'analyser aussi comme processus de fuite d'une réalité identitaire insupportable. Une autre forme prise par l'absence se trouve dans l'abandon physique du domicile familial. Dans l'ensemble de ces situations, la figure du manque et de l'absence marque la dynamique familiale.

L'absence peut néanmoins prendre une forme en apparence moins forte, mais symboliquement plus destructrice pour les enfants. Nous parlons ici du développement quantitatif de ces pères présents-absents, présents physiquement au sein de la famille mais symboliquement absents. Ce qui est décrit trop facilement par les médias et les travailleurs sociaux comme une « démission » nous semble plutôt être le résultat de cette impossible présence, du fait d'une crise profonde de légitimité. C'est d'ailleurs ce que confirme une autre tendance en apparence opposée, celle au sur-autoritarisme. L'autorité qui se maintient sans un donneur de légitimité partagé par l'ensemble des acteurs tend inévitablement à être vécue comme excessive et à le devenir effectivement. Ce qui est de nouveau posé ici, ce n'est pas l'ampleur des interdits et des permissions posés, mais leur légitimation.

+ Said Bouamama, *Jeunesse, autorité, conflit*, Ville École Intégration n° 112 - mars 1998

a) La perte du travail

Le monde populaire est centré sur le travail comme valeur structurante. Celui-ci est beaucoup plus qu'un simple gagne pain. Il est perçu comme nécessité vitale, donneuse de dignité et de fierté de soi. C'est également lui qui donne droit de cité et droit de participation aux discussions et décisions au sein de la famille. Il constitue enfin un véritable rite de passage à l'âge adulte. Les jeunes de milieu populaire ont intégré cette conception du travail au travers de leur socialisation familiale. Confrontés au chômage et aux mesures précaires, ils vivent un processus de dévalorisation de leur image porteur d'une grande souffrance. Ils sont également touchés par la question de leur utilité sociale. Ne travaillant pas, ils se sentent inutiles et dépendants. La question du sens de leur existence n'a plus de réponses évidentes. La toxicomanie comme épreuve et comme oubli, les comportements à risque comme défi, les comportements suicidaires, etc., constituent autant de recherche de limites, de reconnaissance et de sens. A l'inverse, d'autres comportements des mêmes jeunes constituent une tentative de dépasser la crise vécue de manière structurante et positive. L'investissement dans les sphères du loisir et du sport, l'intérêt pour toutes les activités de communication, de relation et de débat, l'attachement aux espaces-temps communautaires et collectifs, etc., sont des expressions de ces tentatives de s'en sortir malgré un climat de crise et de déstructuration de leur environnement.

Voir REPÈRE ¹³

b) La crise des repères structurants

Le travail est aussi en milieu populaire, le mécanisme donneur des temporalités de base. Les repères de temps de la famille sont articulés à ceux de l'entreprise au travers des horaires du père de famille. Les heures des repas tiendront par exemple compte de l'heure de retour du père. Il en est de même pour les activités de sortie, de loisir, de visite des amis, etc. Au niveau hebdomadaire, le dimanche et les jours fériés acquièrent du fait de la présence du père à la maison et de sa disponibilité une signification particulière. Au niveau annuel le même mécanisme joue pour donner une place particulière aux congés payés du père. Confrontés à un monde sans emploi, les jeunes de milieux populaires se retrouvent souvent dans un vide de temporalités. Les journées se suivent et se ressemblent. C'est ce qu'ils expriment par l'expression « galère », en tant que répétition permanente d'instantanés indifférenciés. De nouveau, les réactions à ce vide de repères sont doubles. Elles sont décomposition lorsque cela conduit à une déconnexion d'avec les rythmes sociaux, à un isolement vis à vis du monde adulte qui reste structuré par les repères classiques. Elles sont aussi d'innovations lorsque cela conduit à l'adoption de rythmes moins stressés et d'activités plus diversifiées.

Les mêmes processus de crise, de décomposition et d'innovations sont en œuvre à propos des repères d'espaces, des rencontres intergénérationnelles, des groupes d'appartenances et des liens de sociabilité, etc. [_Voir REPÈRE ¹⁴](#)

c) D'autres épreuves

A ces facteurs propres aux jeunes de milieu populaire s'ajoutent d'autres mutations sociales concernant l'ensemble des jeunes. Il s'agit des perturbations des repères d'âges et de sexes qui ont commencé depuis plusieurs décennies mais qui prennent dans le contexte de crise une signification nouvelle.

Au niveau des repères d'âges, notre siècle se caractérise par une inversion des valorisations des différents âges sociaux. Jusqu'à une époque encore récente, le vieillissement physique de la personne était compensé par une augmentation de sa valorisation sociale. Chaque âge social avait son rôle, son statut, ses obligations et ses droits précisément définis. Des rites de passages assuraient une solennité sociale à l'accès à un nouvel âge : le mariage, le service militaire, l'accès au premier emploi, la retraite, etc.. La valorisation croissante des âges de la vie était créatrice d'une tension vers le futur et d'une envie de grandir. L'aspect contraignant était compensé par la dimension repérante. La société de consommation et les trente glorieuses ont diffusé d'autres valorisations des âges de la vie. Désormais c'est la seule jeunesse qui est considérée comme une période valorisante et valorisée de l'existence. Celle-ci devient le symbole du beau, du fort et du souhaitable. La hantise de nombreux adultes est de demeurer jeunes tant au niveau de l'apparence que du comportement. Cela n'est certes pas négatif en soi, mais il semble bien que le monde adulte ait sous-estimé les conséquences sur les nouvelles générations.

En particulier, de nombreux jeunes ne trouvent plus dans notre société les confrontations nécessaires avec leurs aînés qui sont pourtant nécessaires pour se structurer et se stabiliser. [_Voir REPÈRE ¹⁵](#)

Au niveau des repères de sexes, nous entrons également dans une période de turbulence. La remise en cause des repères classiques basés sur la domination de la femme n'a pas été accompagnée d'une redéfinition nouvelle. Il en découle pour les nouvelles générations une difficulté plus grande à se forger une identité sexuelle assumée et épanouissante. Cela n'est pas sans conséquence sur les difficultés d'entrer en relation avec l'autre, sur les pratiques sexuelles, sur le rapport au risque du fait des maladies sexuellement transmissibles.

Cette première série de travaux souligne l'ampleur des déstabilisations subies par les milieux populaires et en premier lieu par leurs jeunes. Ces perturbations ne peuvent pas ne pas avoir d'effets importants sur les rapports au monde des filles comme des garçons. Nous aborderons dans les parties suivantes deux des effets les plus importants :

- Le développement d'un processus masculin de réassurance identitaire par l'investissement d'une identité viriliste,
- Le développement d'un processus féminin d'adaptation à la contrainte pouvant conduire à des renoncements contraints à l'égalité.

De tels processus impactent bien entendu les centres sociaux et ceux-ci ont à les prendre en compte pour rester cohérents avec les valeurs historiques de l'éducation populaire.

#14 La fin d'une classe ?

Dévalorisation du travail ouvrier, affaiblissement de la résistance collective, affrontement des générations à l'usine et dans les familles, crise du militantisme syndical et politique, montée des tensions racistes sur fond de chômage de masse et de vulnérabilité croissante : un certain « groupe ouvrier » a vécu, celui des ouvriers d'industrie, organisés syndicalement et constitués politiquement, héritiers, en quelque sorte, de la « génération singulière »²⁸ qui s'était construite dans les luttes sociales de 1936 et de l'immédiat après-guerre. Sans vouloir céder ici à l'illusion rétrospective et largement anachronique d'un âge d'or ouvrier – la condition ouvrière a toujours été une condition subie, soumise à la nécessité –, il n'en reste pas moins que les ouvriers du temps de la « classe ouvrière » disposaient d'un capital politique accumulé (les partis « ouvriers, les syndicats), d'un ensemble de ressources culturelles (des associations se référant sans honte au mot ouvrier) et symbolique (la fierté d'être ouvrier, le sentiment d'appartenir à la « classe »), qui permettaient de défendre collectivement le groupe, y compris les « conservateurs », limitant ainsi l'emprise de la domination économique et culturelle.

Il existait hors de l'usine, ce qu'on peut appeler une « société ouvrière » qui permettait à ses membres de vivre dans un entre-soi protecteur et rassurant au sein duquel s'épanouissait une culture spécifique proches de ceux décrits par Richard Hoggart, à propos des ouvriers anglais des années 50 : opposition entre le monde des autres (« Eux ») et le « Nous » communautaire, liberté accordée aux enfants et réalisme scolaire, répartition traditionnelle des activités dans le couple. Dans ce monde intégré, diverses instances de socialisation (cercles laïques, jeunesse communiste ou jeunesse ouvrière chrétienne, colonies de vacances, activités culturelles et de loisir des comités d'entreprise) encadraient la jeunesse dans les zones urbaines et contribuaient à la transmission des mêmes valeurs.

+ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard 1999

#15 La tyrannie du jeunisme

C'est comme ça : du petit écran à l'entreprise ou face aux amis, il faut paraître jeune. Au point que le lifting est l'opération esthétique qui se développe le plus. Mais doit-on rester lisse à tout prix ? Des femmes s'insurgent contre ce nouveau diktat. Dans les dîners mondains, Catherine n'entendait parler que de ça. De celles qui l'avaient fait, de celles qui le feraient. De fraîcheur et de coup d'éclat. « *J'aurais peut-être accepté de vieillir, sans cette pression* », lance cette brune élégante qui organise des soirées pour le show-biz (...). Avant, on se contentait de se teindre les cheveux. Aujourd'hui, tous les signes extérieurs de vieillesse sont devenus honteux. (...) Jamais le devoir de paraître jeune, à tout âge, n'a été si clairement affiché. « *Notre époque sacralise l'apparence et la jeunesse*, analyse le sociologue Gilles Lipovetsky. *Avant, le lifting était tabou parce qu'il rivalisait avec ce que Dieu nous avait donné. Aujourd'hui, il n'y a plus rien de diabolique à vouloir améliorer son image. Au contraire, l'obsène serait plutôt de paraître vieux ou laid.* » Il y a encore une quarantaine d'années, une femme ridée était une victime - des conditions de vie, du temps qui passe. Elle est désormais coupable. Certes, le lifting complet coûte encore cher, de 35 000 à 45 000 francs, mais les techniques se sont améliorées et les résultats sont plus naturels. Pourquoi ne pas en profiter ? « *Cette société nous donne l'impression que l'on est responsable de la tête qu'on a* », constate l'anthropologue David Le Breton, qui a récemment publié *L'Adieu au corps* (Métailié).

Pour les hommes, des motifs professionnels

Même les hommes se posent la question. Ils sont de plus en plus nombreux à se soucier de leur apparence et à la corriger. Mais, plus que les rides, c'est l'affaissement général de leurs traits qui les préoccupe. Les poches sous les yeux leur donnent un air fêlard mal vu au travail ? Bistouri. Leur cou plissé les gêne quand ils nouent une cravate ? Bistouri. « *La plupart évoquent des impératifs professionnels. Ils veulent paraître plus en forme et compétitifs. Les femmes,*

elles, ne se sentent pas obligées de se justifier », remarque Sylvie Abraham, chirurgien et auteur de *La Chirurgie esthétique au masculin* (Mazarine).

Au fond, il ne s'agit pas de gagner la bataille du temps ni de recouvrer les traits d'un avant mythique. L'enjeu est ailleurs : il faut « avoir l'air jeune ». On préfère prendre le risque de ressembler à une extraterrestre lisse plutôt que de passer pour une vieille pomme ridée. Et là, on entre dans le domaine du subjectif, de la demande personnelle liée à l'image de soi.

+ Marie Huret et Vincent Olivier, *L'express* du 9 mars 2009

²⁸ Richard Hoggart, *La Culture du Pauvre*, Minuit, 1970.

2. Le virilisme

Le dictionnaire critique du féminisme définit la virilité comme l'ensemble des attributs sociaux associés aux hommes et au masculin : la force, le courage, la capacité à se battre, etc. Dans un paradigme biologique ces attributs seront considérés comme naturels. A l'inverse, dans un paradigme matérialiste, ces attributs seront considérés comme socialement, historiquement et culturellement produits. Le paradigme différentialiste peut adopter chacune des deux positions précédentes.

En médecine, le virilisme est pour sa part défini comme l'apparition de caractères physiques masculins (forte pilosité par exemple). Il est issu d'une déficience des glandes surrénales qui sont celles qui produisent les différentes hormones.

En sociologie, le virilisme est défini comme « *l'exacerbation des attitudes, représentations et pratiques viriles* » (Daniel Welzer-Lang). Le virilisme se traduit par des attitudes agressives, une survalorisation de la force, une survalorisation de la concurrence et de l'affrontement, etc. [_Voir REPÈRE](#)

16

Les quartiers populaires ne sont pas seuls touchés par le développement de crispations virilistes. Les travaux de Christophe Dejours sur la souffrance au travail mettent en évidence que le virilisme est une des réponses possibles à cette souffrance. Il décrit

les facteurs qui produisent cette souffrance au travail : la précarité d'emploi, la course à l'excellence, les pressions à la performance, la polyvalence, la concurrence entre collègues, l'individualisation du travail, le management par objectif, les campagnes de restructuration et la formation continue à un rythme effréné, etc. Il poursuit son analyse en précisant les quatre méthodes qui opérationnalisent la souffrance au travail :

- **La contrainte à mal travailler** : Cette modalité existe lorsque la personne sait ce qu'elle doit faire mais qu'elle ne parvient pas à le faire du fait des contraintes de travail comme des procédures contradictoires, un climat avec les collègues conflictuels ou le manque de moyens ou de temps, etc.

- **La crainte de l'incompétence** : Cette seconde modalité correspond à l'impossibilité pour un travailleur de déterminer, avec un minimum d'exactitude, si les échecs qu'il vit sont attribuables à un manque de compétence de sa part ou bien à une défaillance technique n'étant pas de son ressort.

- **L'absence de reconnaissance** : Pour Dejours, la reconnaissance n'est pas une question de valorisation personnelle servant à gonfler l'ego des travailleurs. La reconnaissance a un effet direct sur l'identité de la personne puisque cette dernière investit son intelligence, sa ruse et mobilise ses affects dans l'exécution de son travail.

- **Les stratégies de défense** : les défenses sont ce que le sujet met en place pour se protéger contre les affects pénibles. Les défenses permettent de tolérer l'intolérable et d'accepter ce qui ne devrait pas l'être. Par conséquent, l'effet pervers des défenses est de désensibiliser sur ce qui fait souffrir ou « d'endurcir » face à la souffrance.

Pour Christophe Dejours, certaines nouvelles formes de management utilisent ces quatre modalités conduisant ainsi à un climat de concurrence entre collègues afin d'accroître la rentabilité de l'ensemble. C'est ainsi que le discours sur les gagnants et les perdants conduit dans les couches moyennes au développement du virilisme. La peur de ne pas être à la hauteur est productrice de violence sur soi mais aussi sur les autres. Ces nouvelles formes de management valorisent le virilisme : « *La virilité vient soutenir la lutte contre les manifestations de la peur en promettant prestige et séduction à celui qui affronte l'adversité et en menaçant a contrario celui qui fuit de perdre son identité sexuelle de mâle. (...) Le discours viril est un discours de maîtrise, appuyé sur la connaissance, la démonstration, le raisonnement logique, supposé ne laisser aucun reste* »²⁹. Le virilisme est ainsi une pathologie de la solidité, de l'identité instable, de la peur de ne pas être à la hauteur, etc. [_Voir REPÈRE](#)

17

²⁹ Christophe Dejours, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Seuil, 1998

REPÈRES

#16

Les multiples formes de crispations virilistes

Le rap, dans un certain nombre de ses expressions (pensons au gangsta rap), la culture « lascar », l'incendie de voitures et les rodéos (ah ! « la bagnole » et l'émotion jubilatoire de s'approprier une « belle » machine, de conduire vite), les attitudes agressives et homophobes entre garçons, à l'encontre des filles et avec les autres personnes, les bagarres continuelles, la survalorisation de la force, de l'affrontement avec les autres groupes virils, dont les forces policières, le fait de marquer son territoire par l'insulte ou l'intimidation permanentes, etc., sont des formes de crispations virilistes qui dépassent les simples modes traditionnels d'expression masculine (virile). Le virilisme s'exerce aux dépens de certains hommes (les plus faibles ou ceux qui ne désirent pas ou n'arrivent pas à prouver leur force, leur virilité) et de l'ensemble des femmes. On peut y lire des formes de désespoir, de luttes sociales suicidaires – suicidaires dans la mesure où elles mettent en « jeu » la vie de ces jeunes hommes, mais aussi où elles aboutissent à des impasses destructrices des équipements collectifs présents dans les quartiers. J'y lis aussi une réponse viriliste au sort réservé à « nos pauvres » que sont aujourd'hui une partie des jeunes hommes qui habitent les quartiers populaires. C'est aussi une stratégie de défense collective qui répond à la peur du chômage, du racisme, à l'état de non-droit que l'on essaie d'imposer à celles et ceux qui sont issus de l'immigration, à la souffrance de ne pas pouvoir exhiber les autres attributs de la virilité, notamment les honneurs qui permettent « normalement » de disposer des privilèges masculins liés aux positions sociales de père, conjoint et homme ordinairement viril ; les attributs affectés aux hommes dans le cadre de la famille.

+ Daniel Welzer-Lang, *Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France*, Revue Ville-Ecole-Intégration Enjeux, n°128, mars 2002

#17

« L'apparition de nouvelles formes d'organisation du travail est la principale explication (de l'augmentation de la souffrance au travail) et, tout particulièrement, l'introduction de l'évaluation individualisée des performances. Ensuite viennent des causes secondaires : les contraintes de la qualité totale, la précarisation du monde du travail... (...) Cette évaluation individuelle met les salariés en concurrence les uns avec les autres. (...) Elle entraîne des pressions très fortes, surtout sur les salariés en position instable. (...) Le tissu de confiance et d'entraide a été déchiré au profit du chacun pour soi. (...) Il ne faut pas s'étonner de la multiplication des dépressions et des pathologies de la solitude. (...) »

+ Christophe Dejours, *Entreprise et Carrières* n° 882 du 27 novembre 2007

Que ce soit dans les quartiers populaires ou pour les cadres, le virilisme est une manière de conjurer la peur dans un contexte de précarité. Il se développe dans un contexte marqué par :

- L'idée dominante que le monde est et ne peut être que compétition,
- Que le monde est dangereux à l'image d'une jungle,
- Que seuls s'en sortent ceux qui savent se cacher ou se battre,
- Que la meilleure défense est l'attaque.

Bien entendu le développement de la précarité pour une partie importante de notre jeunesse et la tendance au virilisme qu'il suscite a des impacts sur les relations entre garçons et filles. La mixité ne peut pas dans ce cadre être spontanément égalitaire. L'augmentation des contraintes sociales, de la précarité et le virilisme ont également des conséquences sur les postures des filles en situation de mixité :

- La soumission aux rôles dits « féminins » par absence de ressources mobilisables c'est-à-dire une adaptation par contrainte,
- L'adoption du virilisme masculin comme modalité de défense,
- L'attitude égalitaire mais qui suppose la mobilisation de ressources de compréhensions et de résistances importantes.

Les centres sociaux peuvent fournir ou non ces ressources en fonction de la prise en compte ou non de l'articulation entre égalité et mixité.

3. Les effets des discours médiatiques

Les médias contribuent également par leurs discours explicites ou implicites à légitimer une répartition inégale des rôles et fonctions selon les sexes. Ce faisant ils contribuent à produire des systèmes d'attentes mutuelles qui sont reproducteurs d'inégalités en faisant apparaître celles-ci comme « naturelles », « incontestables », « légitimes », etc. Donnons quelques exemples :

a) L'image des filles dans les médias

Le rapport réalisé par Reiser Michel et Gresy Brigitte sur « l'image des femmes dans les médias » en 2008 souligne que les femmes présentes dans les médias « *sont plus anonymes, moins expertes, davantage victimes que les autres* ». Pourtant la mixité se développe réellement dans les médias ce qui ne veut pas dire qu'elle est égalitaire : le pourcentage des cartes de presses attribuées à des femmes est de 37,54% en 1996 et de 43,35% en 2007.

L'étude de Maya Goetz souligne que les images médiatiques des femmes ne sont pas neutres. Cette chercheuse du « International Central Institute for Youth and Educational Television » a réalisé une vaste enquête en 2008 portant sur un échantillon de 19 664 programmes pour enfant dans 24 pays différents. Les conclusions sont éloquentes :

- Les filles et les femmes sont présentées comme animées en général par un intérêt amoureux,
- elles apparaissent comme dépendantes des garçons,
- elles sont d'une beauté conventionnelle et en particulier plus minces que la moyenne,
- elles sont sexualisées.

[_Voir REPÈRE ¹⁸](#)

La canadienne Caroline Caron s'est penché pour sa part sur les magazines pour adolescentes. Elle met en évidence que :

- 65 % du contenu éditorial est consacré à l'apparence et 35 % seulement au développement personnel et social,
- 65 % des femmes dans les publicités de ces magazines sont dans un environnement domestique.

[_Voir REPÈRE ¹⁹](#)

b) Les effets de ces images

Bien entendu de telles images ont des effets sur le rapport au monde des jeunes filles. De nombreux travaux ont mis en évidence les effets désastreux sur l'estime de soi des jeunes filles de ces images médiatiques. En effet, ces images fixent un horizon de normalité inaccessible pour beaucoup. La conséquence en est une lutte contre la forme naturelle du corps. L'anorexie, la boulimie, la chirurgie plastique, sont quelques unes des conséquences repérées. Ces effets négatifs sur la perception de soi sont tellement importants qu'ils se repèrent dans les études de l'INSEE. Pour mesurer l'aggravation du phénomène il faut également le réinscrire dans l'histoire : Il y a vingt ans, les mannequins pesaient 8 kilos de moins que la femme moyenne. Aujourd'hui elles pèsent 23 kilos de moins.

REPÈRE #18

Filles et médias (Réseau éducation-médias)

Les personnages féminins des émissions pour enfants ne représentent que 32 % des protagonistes. L'industrie des médias justifie cette disproportion en arguant que les filles peuvent plus facilement que les garçons s'identifier à des personnages du sexe opposé. Argument spécieux, selon Götz, pour qui le déséquilibre des sexes à la télévision est la cause de la plus grande popularité des personnages masculins, et non pas sa conséquence. En matière de publicité, les messages destinés aux enfants montrent dans 55 % des cas des garçons en train de construire quelque chose, de réparer des jouets ou de se chamailler, tandis que les filles, dans 77 % des cas, sont représentées en train de rire, de parler ou d'observer les autres. 85 % du temps, les garçons sont dehors alors que les filles sont à l'intérieur de la maison dans plus de la moitié des cas.

Filles et garçons n'ont pas la même perception de leur corps

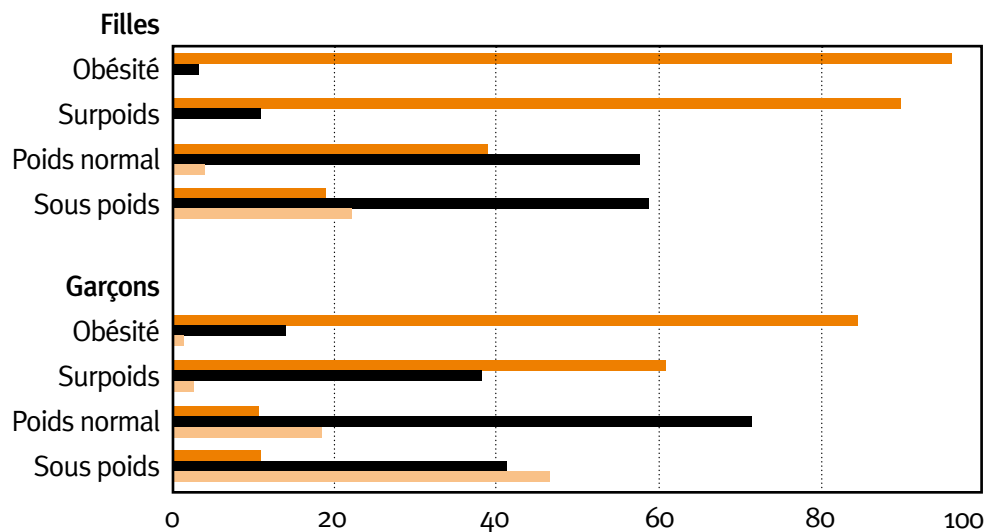
Le regard que les jeunes portent sur leur corps est différent chez les filles et les garçons et n'est pas toujours cohérent avec leur indice de masse corporelle : 17% des garçons se perçoivent un peu ou beaucoup trop maigres contre seulement 5% des filles qui sont, en revanche, 44% à se trouver un peu ou beaucoup trop grosses (21% des garçons). Parmi les jeunes femmes ayant un poids « normal », 40% se considèrent un peu ou beaucoup trop grosses (graphique ci-contre). En comparaison, c'est le cas de seulement 20% des garçons. Ce constat traduit un référentiel différent selon les sexes

Cette prégnance des normes de beauté a été en grandissant avec le développement des industries de la beauté. Pour des raisons économiques une véritable « dictature de la beauté » se serait ainsi installée générant des profits énormes. Ces industries ne peuvent être rentables qu'en produisant une insatisfaction du corps et en conséquence une volonté de le transformer. Bien sûr pour que cela puisse fonctionner il faut une nouvelle fois que ces normes socialement produites soient présentées comme naturelles. Pourtant, il suffit d'observer la variabilité historique et culturelle de la norme de beauté pour s'apercevoir que celle-ci est d'origine sociale et non naturelle. [_Voir REPÈRE 21](#)

Les discours médiatiques et l'image de la normalité masculine et féminine qu'ils diffusent ont des conséquences évidentes sur les rapports à soi et à l'autre sexe. Ils contribuent à produire un système d'attentes mutuelles qui est loin d'être

Graphique : Perception corporelle des jeunes selon l'indice de masse corporelle et le sexe
Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6e en 1995, enquête complémentaire santé 2007.

Lecture : 48 % des garçons en sous-poids se trouvent trop maigres, 42 % estiment être du bon poids et 10 % se trouvent trop gros.



toujours cohérent avec l'égalité. Les centres sociaux ne peuvent pas penser leur action sans prendre en compte les effets de ces discours médiatiques sur les relations garçons-filles. En particulier l'apprentissage à une lecture critique des médias et à la déconstruction des représentations sociales sexistes devient plus que jamais importante.

4. Le discours médiatique sur la sexualité

La publicité, la télévision, le cinéma, etc., influencent la perception de la sexualité et des relations entre les sexes. Ils enseignent une « normalité » portant sur le rôle de chacun dans la relation de couple et dans la relation sexuelle. Ils produisent un système d'attentes de la part de chacun des partenaires. Le chercheur Richard Poulin décrit cette question comme étant des processus d'hypersexualisation comportant les dimensions suivantes :

- Une présentation de la sexualité comme étant une activité de consommation avec un consommateur et une consommée,
- Une association de la bonne sexualité et de la domination et même parfois de la violence,
- Une pornographisation des codes.

Bien entendu de tels processus sont lourds de conséquences dans les espaces-temps de rencontre entre garçons et filles. [_Voir REPÈRE 22](#)

Le discours médiatiques sur la sexualité est un des plus perturbateurs des relations garçons-filles aujourd'hui. Il porte des implicites contradictoires avec à la fois la sphère éducative et la dimension égalitaire. Cet aspect interroge l'ensemble des professionnels agissant avec l'enfance et l'adolescence sur les modalités d'une éducation sexuelle, ses contenus, ses méthodes, etc.

#20 *Que lisent les jeunes filles ?*

« A eux seuls, les thèmes de l'apparence et des relations hommes-femmes rassemblent près des deux tiers des articles produits par les équipes éditoriales des trois titres étudiés. Nul doute, donc, que la préoccupation première des magazines est de fournir aux jeunes filles des conseils pour les aider à entretenir leur corps et à l'embellir. Ils expliquent en long et en large ce que l'on pourrait appeler la « science des soins corporels » (soin des cheveux, techniques de maquillage, esthétique). On n'hésite pas, d'ailleurs, à recommander des marques spécifiques pour en faciliter le résultat (Crèmes, maquillage, produits coiffants) ; La mode vestimentaire est mise en évidence grâce aux innombrables photos de vedettes féminines et aux pages de modes qui présentent de jeunes mannequins auxquelles les lectrices peuvent s'identifier. (...). L'atteinte du bonheur passe par la consommation, garante d'une beauté prodiguant la force attractive nécessaire à la « capture » du meilleur parti masculin. Mais la perfectibilité du corps ne saurait assurer seule la réussite amoureuse ; une subtile maîtrise des rudiments de la sexualité de même qu'une psychologie bien mesurée sont fortement encouragée. La lecture des articles portant sur les relations hommes-femmes montrent effectivement que les magazines tendent à placer la responsabilité de la réussite amoureuse dans les mains des adolescentes et à faire intervenir la sexualité comme moyen d'assurer la conquête ou la réussite du couple. (...). En matière de sexualité, la tendance est au clivage : on semble inciter les jeunes filles à modeler leurs attentes en fonction de leur partenaire plutôt que de s'affirmer.

+ Caroline Caron : Pratiques psychologique, n° 3, 2003

#21 *Beauté et image corporelle dans les médias*

Nous n'avons pas besoin d'une burqa à l'afghane pour disparaître en tant que femmes. Ce sont, à l'inverse, nos corps continuellement revampés et exhibés pour répondre à un idéal féminin imposé qui nous effacent de la réalité. Les médias nous bombardent constamment d'images du corps féminin. Celui-ci sert à vendre n'importe quoi : des yogourts, des voitures, des films... Dans cette abondance d'images, on remarque cependant peu de diversité. Les visages et les corps sont jeunes, très minces, la peau est généralement blanche et sans défaut. Les images des magazines féminins et de la publicité nous présentent des femmes parfaites et irréelles, clonées les unes sur les autres.

Comment se fait-il que cet idéal de beauté unique s'impose, à une époque où plusieurs auteurs font l'éloge des femmes mûres ou des femmes rondes - L'obsession des médias pour la minceur et la jeunesse aurait, selon certains spécialistes, des racines économiques. En présentant un idéal difficile à atteindre et à maintenir, on assure la croissance et la rentabilité de l'industrie des produits aminçissants et des cures de jouvence. Les femmes inquiètes de leur apparence sont plus susceptibles d'acheter des produits de beauté, de nouveaux vêtements et des produits de régime. Ces derniers à eux seuls rapporteraient 160 milliards de dollars par année.

D'ailleurs ce n'est pas un hasard si la jeunesse s'impose de plus en plus comme critère de beauté, aux côtés de la minceur : Une foule de produits nous sont proposés pour nous permettre de nous rapprocher du modèle idéal. Les signes du vieillissement sont perçus comme une calamité que l'on doit corriger. C'est certainement payant car si nous n'avons pas toutes du poids à perdre, toutes nous vieillissons, souligne le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes dans un rapport intitulé *Changements sociaux* en faveur de la diversité des images corporelles, paru en 2001.

Le flot de messages sur la minceur, les régimes et la beauté ne cessent de répéter aux femmes que leur corps est un objet imparfait qui nécessite un important investissement ainsi qu'un travail constant. En tentant d'atteindre un idéal de beauté inaccessible, les femmes mettent bien plus que leur budget en péril : leur santé physique et psychologique inquiète plusieurs spécialistes. Des études montrent que des femmes et des filles constamment exposées à des images de corps féminins d'une impossible minceur risquent de développer des dépressions, une mauvaise estime de soi et de mauvaises habitudes alimentaires.

Une étude de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie mentionne que maigrir est perçu par plusieurs filles comme le moyen d'améliorer leur estime de soi. Selon l'Institut, les fillettes tentent de contrôler leur poids dès l'âge de neuf ans. Sauter le déjeuner, suivre un régime, fumer la cigarette et pratiquer un sport de manière intensive font partie des méthodes employées par ces jeunes pour maigrir. Toutes ont un impact sur leur santé. L'activité physique, plus saine que la cigarette et les régimes pour contrôler son poids, sert malheureusement parfois à maigrir au point d'atteindre un poids inférieur à la normale au lieu d'aider à garder un poids normal et sain.

+ Robin Gerber, réseau éducation-médias

#22

Hypersexualisation, érotisation et prostitution chez les jeunes

Nombril à l'air, mini-débardeurs, string dépassant de leur jean taille basse, elles ont sept, neuf, douze ou quatorze ans. Proies idéales des marchands de la mode, elles apprennent à séduire par la mise en valeur sexuelle de leur être. Elles se transforment ou sont transformées en nymphettes et en mini-femmes fatales. Les parents sont dépassés ou complices. Les marques de vêtements accentuent cette érotisation. Les jeunes filles disposent aujourd'hui de magasins et de marques spécialisés (Jennyfer, Tammy by Etam, NoBoys, pour les plus courantes, Lulu Castagnette ou Miss LM pour les plus « lolitesques »). De nouvelles lignes XXS mettent en avant les attributs encore inexistantes des fillettes. Elles sont transformées en objet de désir, alors qu'elles n'ont pas encore les moyens d'être sujets de désir. Elles deviennent prisonnières du regard de l'autre pour exister. Les fillettes s'exposent et se forgent une idée de la sexualité et de l'amour centrée sur le sexe et la consommation. Les adultes qui abhorrent les pédophiles donnent pourtant à voir leurs enfants comme des objets sexuels. Les enfants érotisés, qui risquent de devenir des enfants consommables, des enfants marchandises sexuelles, sont également des consommateurs de pornographie. (...).

La pornographisation

Des magazines à la publicité, de la télévision à Internet, des films aux images fixes, la société actuelle subit un « vacarme sexuel » assourdissant ainsi qu'une banalisation de la pornographie et du sexe-marchandise. Nous sommes dans une ère de perpétuelle provocation érotique, d'une sollicitation sexuelle permanente. L'époque n'est plus à la suggestion, mais plutôt à l'exhibition et à l'ordonnance de normes à suivre. Pour être bien dans sa peau et dans sa vie, pour être in et échapper à la ringardise, qui semble menacer tout un chacun et qui est l'une des grandes hantises des jeunes et des moins jeunes, il faut adopter de nouvelles pratiques sexuelles et consommer les produits de l'industrie du sexe (...).

L'hypersexualisation des jeunes filles va de pair avec la pornographisation des codes sociaux. La pornographie modélise les conduites sexuelles, et au-delà du sexe, les comportements des femmes et des hommes. Elle fait la promotion de certaines pratiques sexuelles et donne à voir ce qui serait l'essence même du féminin et du masculin. (...)

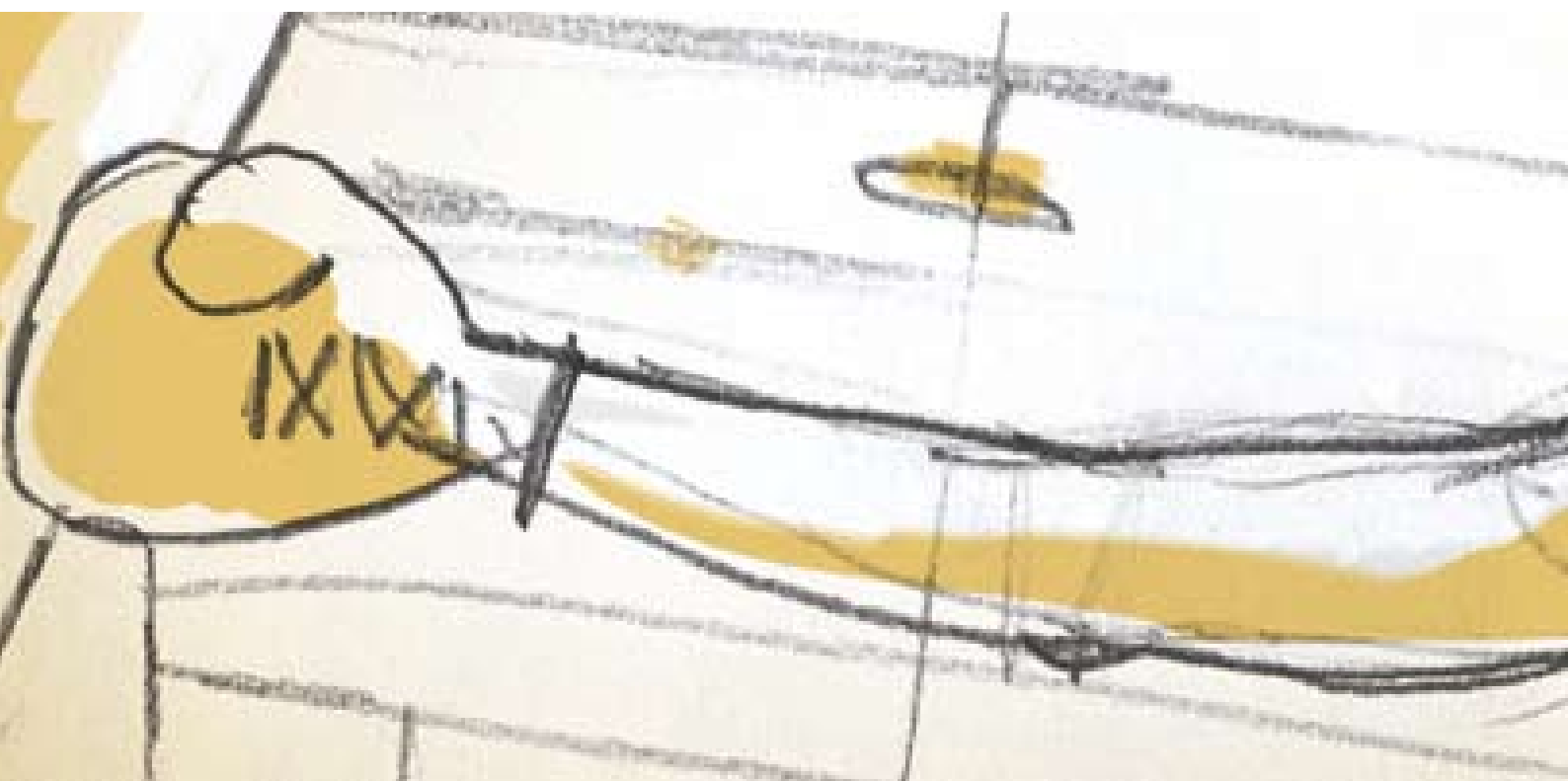
La pornographie affecte la culture en profondeur. Elle est à ce point importante qu'elle est, pour un nombre important de personnes, le lieu principal d'éducation sexuelle, du moins si l'on se fie à un sondage mené par le Kinsey Institute en 2004. Ce sondage révèle que 86% des répondants croient que la pornographie peut éduquer les gens et 68% pensent qu'elle permet une attitude plus ouverte sur la sexualité, y compris sa propre sexualité. Plusieurs hommes, particulièrement les plus jeunes, pensent que la pornographie permet de savoir ce que les femmes désirent et espèrent d'un rapport sexuel. À ce niveau, notre pré-enquête auprès d'étudiant-es universitaires corrobore ces données. (...).

Consommation

Selon l'enquête de Marzano et de Rozier, qui ont interrogé 300 adolescent-es français-es, 58% des garçons et 45% des filles ont vu leurs premières images pornographiques entre 8 et 13 ans ; 58% des garçons et 42% des filles de leur échantillon estiment que leur sexualité est influencée par la pornographie.

Notre enquête révèle que l'âge de la première consommation de porno est de 12 ans pour les filles et de 13 ans pour les garçons. Mais les jeunes ont pris connaissance de l'existence du porno à 10 ans pour les filles et à 12,5 ans pour les garçons. La majorité a consommé via 1° la télévision (75% des répondant-es), 2° Internet (50% des répondant-es), 3° ami(e)s (14% des répondant-es).

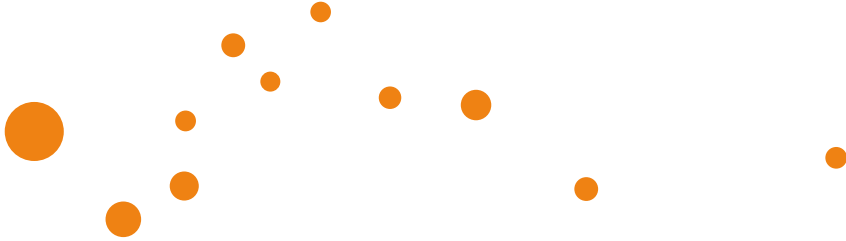
+ Richard Poulin, *Pornographie et hypersexualisation. Enfances dévastées, tome II*, Ottawa, L'Interligne, 2008



4.

Les différents modèles de mixité





« XXXX »

XX

Le troisième séminaire de la démarche d'action/qualification, portant sur la mixité égalitaire, a été consacré aux différents modèles de mixité et aux conditions d'une mixité égalitaire. En effet, un consensus assez large semble se réaliser sur la nécessité d'assurer une mixité des activités, des espaces, des lieux de pouvoirs, etc. Cependant, ce « consensus » se réalise sur la base d'une indéfinition du concept de mixité.

Tout se passe donc comme si les choses allaient de soi et comme si le terme de mixité était évident dans son contenu. Le concept de mixité court de ce fait le risque d'être un « mot valise » au sens de Pierre Bourdieu. Un concept valise est ainsi un terme dont l'indéfinition permet à chaque acteur d'y inscrire ses propres contenus. Le consensus apparaît alors comme la couverture de dissensus sous-jacents qui sont occultés. Or, si l'on se tourne vers l'histoire de la mixité, force est de constater que des conflits importants l'ont marqué. Ces conflits n'ont pas seulement opposé les « partisans » et les « opposants » à la mixité mais ont divisé également les porteurs de différents modèles de mixité. Ces clivages ont été récurrents que ce soit dans le débat sur la mixité scolaire ou ensuite dans l'élargissement de ce débat aux autres activités sociales. Ils sont repérables dans les justifications apportées à la défense ou à l'opposition au développement de la mixité et à son inscription dans les textes législatifs.

Le séminaire avait pour objectif d'interroger ces implicites d'un faux consensus pour permettre aux acteurs des centres sociaux de clarifier l'horizon du souhaitable en matière de mixité. Il n'est en effet pas indifférent de penser la mixité comme simple juxtaposition des sexes ou de la relier à une réflexion sur l'égalité entre les sexes. Il n'est pas non plus neutre de la justifier par une attente de « pacification » des jeunes hommes ou de l'argumenter comme étant une des conditions d'une société égalitaire quand bien même cela se ferait au prix du conflit.

La question est porteuse d'enjeux essentiels au moment où la mixité commence à être remise en cause du fait de ses effets soi-disant négatifs sur les jeunes hommes. Le consensus s'ébrèche donc non pas dans le sens d'un approfondissement de la mixité pour la rendre plus cohérente avec les aspirations à une égalité entre les sexes mais dans le sens d'une remise en cause. Comme dans toutes les questions liées à l'égalité, deux types d'interrogations critiques sont ainsi possibles. L'une se réalise sur la base du passé dans un regard nostalgique d'avant les transformations. L'autre se réalise sur la base de l'avenir dans un regard visant à débusquer les incohérences qui entravent les progrès égalitaires. C'est bien entendu dans cette seconde démarche que nous nous inscrivons.

Une même forme ou apparence (ici la mixité) peut cacher des fonds et des contenus différents. Pour cette rai-

son, il est incontournable de revisiter les débats qui ont marqué l'histoire de la mixité en étant attentif sur les justifications apportées par les partisans et les opposants à la mixité. Ces justifications portent en effet des modèles que nous pourrions ensuite tenter de formaliser. Cette mise en évidence des modèles devrait permettre de mesurer les degrés de cohérence de chacun d'entre eux avec le projet de l'éducation populaire mais aussi les incompatibilités entre certains modèles et ce projet. Il sera dès lors possible de mesurer l'écart entre le souhaitable et la réalité des centres sociaux et d'en déduire des pistes de souhaitables sous la forme de conditions à tenter de réunir pour avancer vers une mixité égalitaire.

1. Quelques leçons de l'histoire

Près de trois décennies nous séparent de la généralisation de la mixité dans les établissements scolaires. Les catastrophes prédites par certains ne se sont pas produites. Les émancipations totales promises par d'autres sont loin d'être avérées. L'émergence du concept de « parité » et les débats qu'il suscite suffisent à souligner que mixité et égalité ne vont pas spontanément ensemble même si la même interrogation peut se faire entre égalité et parité.

Pour clarifier une question, le recours à l'histoire est fréquemment nécessaire et souvent indispensable. Replonger une question

dans son contexte d'émergence est souvent éclairant pour rendre visible des enjeux qui sont masqués par les consensus qui se construisent dans la durée et qui peuvent occulter des conflits importants. Or, à ce niveau, une réalité incontournable s'impose : deux causes indépendantes l'une de l'autre et différentes ont concouru à l'émergence de la mixité dans nos sociétés contemporaines : le combat féministe égalitaire d'une part et le pragmatisme ministériel à base d'économie budgétaire d'autre part. Selon les acteurs, la mixité a été investie soit en termes d'utopie porteuse d'une remise en cause des inégalités entre les sexes, soit d'une simple volonté de diviser par deux le coût éducatif d'une société.

a) La Coéducation des sexes

C'est par l'entrée de la coéducation que commence la préhistoire de la mixité. Ce terme désigne le fait que garçons comme filles fréquentent les mêmes écoles mais pas les mêmes classes. Cette pratique existe depuis des siècles avec de nombreuses modalités d'applications : classes non mixtes, classes mixtes avec séparation dans la classe des filles et des garçons, récréations distinctes (horaires, lieux) pour les deux sexes, activités spécifiques selon les sexes, etc. La coéducation est ainsi le plus souvent une simple co-instruction et encore avec des contenus fréquemment différents pour chacun des sexes. Ce qu'il y a de commun c'est le partage plus ou moins étendu d'un

même espace. La préoccupation est à ce niveau économique : l'éducation séparée est considérée comme trop coûteuse. Dans cette première version la mixité est donc uniquement celle des espaces.

La troisième république en général et le ministre François Guizot en particulier inaugurent les premières mesures législatives allant dans le sens du développement de la coéducation en 1833, le terme mixité n'étant pas alors celui qui est usité. Il ne fera son apparition que bien plus tard : dans les années 50 dans les revues pédagogiques et en 1957 dans un texte législatif. L'introduction du

terme « coéducation » dans les politiques publiques réalise cependant le modèle d'une réduction de la mixité aux seuls espaces. Tous les congrès féministes de cette époque mettent en avant le combat pour que la coéducation s'étende aux contenus, aux activités, aux débouchés, aux rôles dans la classe, etc. [_Voir REPÈRE 23](#)

L'argumentaire de François Guizot est explicite sur les raisons de ce réductionnisme. Il s'agit ni plus ni moins que d'une réassurance des opposants à la coéducation. Il est ainsi précisé :

- Qu'il ne s'agit pas de promouvoir l'égalité entre les sexes,

REPÈRE #23

La coéducation

Le terme de coéducation apparaît dans l'édition de 1877 du Littré où il est défini comme « éducation en commun », à partir de l'exemple de la coéducation des sexes aux Etats-Unis. La coéducation a été théorisée au tournant du siècle dans les congrès féministes et dans ceux des institutrices et instituteurs, qui revendiquent l'égalité des sexes dans la République. Elle dépasse la seule co-instruction ou la coprésence des sexes (gémation) dans un même lieu, comme dans les salles d'asile (ancêtres des écoles maternelles) ou écoles primaires rurales, dans la première moitié du XIX^e siècle, pour des raisons d'économie. L'usage du terme mixité se généralise plus tardivement, à la fin des années 1950, dans les débats des pédagogues puis dans les circulaires de l'éducation nationale qui vont progressivement l'instaurer dans le primaire et le secondaire. Les arguments avancés par les partisans et les opposants à la mixité scolaire, en particulier dans le secondaire, où les résistances ont été les plus vives, sont très similaires dans tous les pays étudiés par les bilans récents. Mais, dans les autres pays que la France, seul le terme de coéducation semble utilisé.

+ Catherine Marry, Conférence portant sur « Les paradoxes de la mixité filles-garçons à l'école - Perspectives internationales », 16 octobre 2003

- Ni de promouvoir un élargissement du champ des possibles en matière professionnelle pour les filles,
- Que l'apprentissage des rôles « féminins » et « masculins » fait partie du programme,
- Que la préoccupation est d'abord économique,
- Que l'on en attend enfin un « adoucissement des mœurs ».

La coéducation ainsi réduite est de surcroît limité à l'école primaire. Seuls les enfants de la bourgeoisie avaient accès au secondaire dans des écoles non mixtes et avec des programmes spécifiques pour chacun des deux sexes. **_Voir REPÈRE ²⁴**

REPÈRE #24

Une coéducation réduite

« Pour les classes inférieures de la société et sur les bancs de l'école primaire et jusqu'à un certain âge la promiscuité ne nous déplait pas. Mais quand il s'agit d'une culture plus haute et plus raffinée, quand les élèves appartiennent à un rang plus élevé, il nous semble impossible de donner le jeune homme comme camarade de la jeune fille : ce mélange froisserait des pudeurs, des répugnances instinctives et produirait plus de mal que de bien »

+ Gabriel Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, publié en 1879

Dans son premier âge, la mixité s'articule avec l'inégalité et se réduit pour ce faire à une simple co-présence dans les espaces scolaires. L'idée d'une différence de nature entre les sexes est maintenue, de même que celle de place sociale sexuée. Simplement, ce sont désormais dans les mêmes espaces que garçons et filles apprendront leurs places respectives. Nous ne sortons de cette configuration du débat que par le biais des mobilisations féministes. Les congrès féministes internationaux de 1878, 1889 et 1900 mettent tous en avant la coéducation comme moyen de l'égalité entre les sexes.

b) La gémiation des classes

A partir de 1914 le législateur s'empare à nouveau de la question à partir de motivations d'économies budgétaires. Un nouveau terme fait son apparition, celui de gémiation c'est-à-dire le caractère de ce qui est double. Est désigné sous l'expression « gémiation des classes » l'opération de regroupement de deux écoles, l'une de filles et l'autre de garçons, sur un même territoire. Les classes gémées sont ainsi définies par une circulaire de 1933 :

« Le cours préparatoire, le cours élémentaire sont assurés par une institutrice mariée, mère de famille comprenant la nature et l'âme de l'enfant, sachant diriger ses premiers pas vers la voie du savoir, sachant l'aimer et lui inculquer les premiers éléments de l'instruction et de la morale ; Avec le système des

écoles gémées nous confions les plus petits à une mère ; c'est vous dire le résultat qu'on peut en attendre »

Rébecca Rogers : *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*, E.N.S. édition, Lyons, 2004

Tout est exemplaire dans le contenu de cette circulaire : les institutrices ne sont pas des professionnelles mais des mères ; c'est leur rôle d'épouses et de mères qui est sollicité et non leurs compétences professionnelles ; elles ont des qualités naturelles et non des savoir-faire professionnels. Ne retrouve-t-on pas parfois la même logique dans l'imaginaire des parents comme dans celui des institutions pour la petite enfance aujourd'hui ?

Le projet de loi sur les classes gémées provoque des débats houleux à la chambre et le ministre est contraint de préciser sa position :

« On a voulu voir dans cet essai (la gémiation), l'introduction dans notre enseignement de la co-éducation. Sans vouloir entrer dans une discussion pédagogique sur les écoles mixtes et sur les défauts de la co-éducation, il nous suffit de dire que ni dans les écoles mixtes, ni dans les écoles gémées la coéducation n'a été autorisée dans les règlements ; Non ce n'est pas l'introduction de la co-éducation dans nos classes, mais simplement dans l'intérêt des élèves et des familles, l'introduction du co-enseignement et de la co-instruction »

Rébecca Rogers : *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*, E.N.S. édition, Lyons, 2004

Côte à côte mais pas égaux telle est donc la logique. A chaque fois que l'on se contente de juxtaposer garçons et filles dans les centres sociaux nous sommes dans des activités gémées et non dans des activités égalitaires. Il y a ainsi une différence entre une mixité gémée et une mixité égalitaire. Historiquement, la mixité n'a pas été pensée comme un principe éducatif constitutif d'un enseignement égalitaire, mais comme une réponse à des conditions particulières : le manque de classes.

A partir des années 50, les mêmes raisons économiques élargissent le débat aux écoles secondaires. La circulaire du 3 juillet 1957 précise :

« Bien conduite, elle procure d'appréciables satisfactions, celles surtout qui donnent une plus vive émulation des intelligences, une formation commune des caractères qui peut rendre les jeunes filles plus simples, plus objectives, les jeunes gens plus discrets, plus policés, tous plus compréhensifs, plus généreux »

Rébecca Rogers : *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*, E.N.S. édition, Lyons, 2004

L'ensemble de l'argumentaire reste basée sur une logique naturaliste posant une différence biologique entre les sexes constitutive d'une différence sociale souhaitable. Voir REPÈRE ²⁵

Cette présentation succincte de l'histoire du concept de mixité suffit pour rendre visible la nécessité d'une « culture commune » permettant de dépasser le consensus apparent sur

la notion. Penchons nous maintenant sur les principaux argumentaires qui ont opposé partisans et opposants de la coéducation, de la gémation et de la mixité.

c) Arguments et contre-arguments

Les logiques argumentaires des partisans et des opposants à la coéducation, à la gémation et à la mixité indiquent que des similitudes fortes existent avec les débats contemporains. Regardons-y de plus près :

« Conquérir les qualités naturelles de l'autre sexe »

Les partisans de la coéducation soulignent qu'elle permet à chaque sexe de conquérir les qualités naturelles

de l'autre sexe. L'égalité se fraye ainsi un chemin en partant d'une vision naturaliste et biologiste mais en la teintant d'un espoir humaniste dans lequel l'éducation peut effacer les qualités naturelles différentes et produire ce faisant un citoyen complet. En dépit du biologisme de départ, l'égalité des sexes est conçue comme possible et souhaitable mais nécessitant une action éducative. Cette action éducative est perçue comme permettant de dépasser les limitations naturelles de chaque sexe. La coéducation est ainsi inscrite dans une perspective égalitaire et donc ne peut pas être limitée à une simple juxtaposition des sexes.

En réaction à cette posture humaniste bien qu'ancrée dans une logique biologique, est brandie le danger d'une

REPÈRE #25

Un passé toujours présent

« A étudier les différentes approches de la question de la différence des sexes dans les textes officiels de l'Education nationale sur un siècle, on constate une mutation du vocabulaire et des termes employés pour définir la coéducation (fin XIXème-début XXème siècle), la gémation des classes (entre les deux-guerres) et la mixité (après les décrets d'application de la loi Haby de 1975). Il apparaît que le débat sur la coéducation – entendu comme pédagogie égalitaire – lancé par les premières féministes, et relayé par les institutrices et les instituteurs avant 1914, réapparaît de façon récurrente dans le très contemporain avec des arguments curieusement semblables ; inversement, entre 1914 et 1975, derrière les discours sur les avantages et les méfaits de la coéducation, de la gémation puis de la mixité, se dissimulent des arguments économiques qui sont au fondement de la politique de l'Etat »

+ Michelle Zancarini-Fournel, *Coéducation, gémation, co-instruction, mixité : débat dans l'éducation nationale (1882-1976)* in (sous la direction de) Rébecca Rogers : *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*, E.N.S. édition, Lyons, 2004)

indifférenciation des sexes. La mixité serait ainsi porteuse d'une uniformisation contraire à la nature. Cette réaction est d'autant plus crédible à l'époque qu'elle s'appuie sur l'idée d'une différence naturelle et biologique avec laquelle les partisans de la coéducation n'ont pas encore rompu. Ce débat n'est pas qu'affaire du passé. La crainte de l'indifférenciation des sexes est encore perceptible aujourd'hui dans le domaine de la petite enfance par exemple. Dans ce cadre, l'égalité peut donner naissance à des craintes. [_Voir REPÈRE 26](#)

« Les dangers de la promiscuité »

Les opposants à la coéducation ont bien entendu brandi les dangers d'une dépravation des mœurs que la mixité entraînerait, selon eux, inévitablement. La mixité inciterait ainsi à une sexualité précoce et désordonnée. Elle ruinerait les conventions sociales des adultes en produisant des espaces-temps sans contrôle social.

Que l'on ne s'y trompe pas. La critique du naturalisme est posée ici pour affirmer une fixité encore plus grande : celle de la création divine. L'expérience concrète des écoles mixtes a répondu à ces arguments : Nos sociétés n'ont pas connu de vagues de dépravations massives dans les établissements scolaires comme en témoigne la conversion des écoles religieuses elles-mêmes à la mixité. [_Voir REPÈRE 27](#)

« La mixité détourne de l'instruction »

Une autre logique argumentaire insiste sur le fait que la mixité détournerait de l'attention au savoir et de la concentra-

tion intellectuelle. Elle serait productrice d'un climat de séduction dommageable à l'attention pour les études et ainsi serait néfaste aux garçons comme aux filles. En réponse à ces arguments les partisans de la mixité mettaient volontiers en avant l'instauration d'un climat d'émulation entre les sexes producteur d'un meilleur investissement scolaire.

De tels propos qu'ils soient angéliques ou fantasmatiques évacuent le nécessaire cadre éducatif dans lequel s'inscrit une pratique de mixité. C'est une question que nous aurons à reprendre pour clarifier la fonction de garantie d'un cadre égalitaire qu'ont les professionnels des centres sociaux.

[_Voir REPÈRE 28](#)

« La mixité conduit à une extinction de la race »

Les opposants à la mixité insistent également sur de prétendues conséquences sociales d'études trop longues pour les femmes. Cela conduirait à des mariages plus tardifs, à un désintéressement pour la maternité et les tâches maternelles avec en conséquence ultime le danger d'une « extinction de la race ». L'image de la femme sous-jacente est entièrement centrée sur la maternité et la sphère domestique. La complémentarité entre les sexes est conçue dans la spécialisation sexuée des femmes aux tâches domestiques et des hommes aux tâches professionnelles. Bien sûr de tels propos ne sont plus tenus aujourd'hui mais l'on entend de plus en plus des réflexions sur le danger du travail des femmes, sur les conséquences de

celui-ci dans l'éducation des enfants.

[_Voir REPÈRE 29](#)

Le rapide regard sur l'histoire des débats en matière de coéducation, de gémiation et de mixité permet de saisir la nécessaire distinction entre simple juxtaposition des sexes et projet de mixité égalitaire. De la même façon, le regard sur les logiques argumentaires permet d'insister sur l'actualité de la question. Bien sûr, les propos d'aujourd'hui sont moins caricaturaux que ceux du passé mais sur bien des aspects les mêmes logiques perdurent.

#26

La petite enfance entre sexe et genre

Du côté de la psychologie, les choses sont quelques peu différentes ; certes, là non plus on n'observe pas d'égalité dans la répartition des rôles et des tâches entre pères et mères, mais plutôt que d'être souhaitée, l'égalité est parfois crainte comme une menace de dissolution des identités sexuées. On a vu la tension entre la démonstration d'une certaine équivalence des compétences des pères et des mères et l'affirmation de la nécessité du maintien de la division sexuée des fonctions parentales pour que l'identité sexuée de l'enfant soit « bien » acquise.

+ Nathalie Coulon et Geneviève Cresson, *La petite enfance : entre familles et crèches, entre sexe et genre*, L'Harmattan, Paris, 2007

#28

Mixité et émulation scolaire

En 1961, juste avant le grand mouvement de « mixité » des institutions scolaires des années 1960 et 1970, l'inspectrice générale O.G. Brunschwig peut écrire encore que « nos mœurs actuelles réclament la « coéducation » comme la meilleure thérapeutique préventive et curative des maux imaginaires ou trop réels qui menacent la santé physique et morale des jeunes gens et jeunes filles : « elle substituera des idées lucides au romantisme, sans enlever leurs chances d'épanouissement à des sentiments plus durables et plus forts ». La « coéducation » suscitera « une camaraderie loyale et gaie » et favorisera « une saine adaptation d'un sexe à l'autre ». Et l'inspectrice cite à l'appui de cet « optimisme » les « constatations » de la Fédération nationale des parents d'élèves : « La coéducation donne lieu à une émulation plus grande entre les élèves, favorise leur enrichissement intellectuel réciproque ; elle provoque l'usure des curiosités malsaines, sans qu'aucun incident sexuel ait pu être imputé à ce système pédagogique ». A l'angélisme de ces partisans de la « coéducation » des sexes répondent les fantasmes infernaux symétriques d'un Jean Dutourd (écrivain et éditorialiste établi) : « A la suite de quelle aberration ont-ils institué les écoles mixtes ? Que croyaient-ils qu'il sortirait d'une telle mesure sinon une grande valse des pucelages et la transformation méthodique des lycées en bordels ? C'est à se demander si nous ne sommes pas l'objet d'un complot qui aurait pour double but de supprimer le personnage mystérieux, intouchable et charmant appelé autrefois la « jeune fille »... et d'empêcher systématiquement les garçons de passer leurs examens en mettant un harem à leur portée.

+ Claude Lelièvre et Francis Lec, *Les profs, l'école et la sexualité*, Odile Jacob, Paris, 2005

#27

Le discours de Pie XI

C'est une erreur de même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de « coéducation des sexes », méthode fondée elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idée déplorable qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. (...) Les sexes, suivant les admirables dispositions du créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances.

+ George Jarlot, *Doctrine pontificale et histoire*, Presse de l'Université Grégorienne, Rome, 1973

#29

L'extinction de la race

Suite à la publication de *L'origine des espèces* en 1859, se répand l'idée que l'homme blanc est supérieur aux autres races, de même qu'aux femmes. Le maintien de ce statut dépend cependant fortement de la production de rejetons robustes, issus des meilleurs parents. En ressort une théorie incorporant à la fois des avis médicaux et des attentes sociales, selon laquelle « l'éducation universitaire des femmes contribue de façon certaine à l'extinction de leur race », les études les rendant trop faibles pour porter des enfants. Les femmes allant à l'université tendent à se marier à un âge plus tardif, diminuant ainsi leur période de fécondité et réduisant éventuellement leurs chances d'avoir des enfants forts et sains. En outre, au sein de la société, nombreux sont ceux qui craignent que les femmes éduquées ne perdent leur beauté du fait d'une mauvaise santé provoquée par le manque d'exercice lié aux études universitaires. Cette conception est renforcée par l'idée qu'à cause de leur manque de féminité, qui les rend peu attirantes pour les hommes et donc impossibles à marier, ces femmes ne pourront avoir d'enfants.

+ Rébecca Rogers, *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*, ENS éditions, Lyon, 2004

2. Les justifications de la mixité dans les ateliers

Les débats en ateliers ont interrogé les arguments et justifications de la mixité émis spontanément par les participants. Si la justification égalitaire est présente, elle est fréquemment mêlée à d'autres qui ne sont pas sans rappeler certaines ambiguïtés des argumentaires historiques que nous avons soulignés ci-dessus. Dans la plupart des cas, la mixité n'est pas argumentée. Elle apparaît comme évidente et allant de soi. Seuls deux arguments ont été évoqués au cours des ateliers :

a) La mixité permet la complémentarité

« Les animateurs et les animatrices sont complémentaires car ils n'ont pas la même approche du terrain »

Ou encore :

« On a besoin des deux car cela crée un équilibre dans l'équipe. Les femmes et les hommes voient des choses différentes »

Ou enfin :

« Une équipe mixte cela permet de se compléter, de bénéficier des compétences de l'autre (sexe) ».

Cette posture argumentaire se situe dans le paradigme différentialiste argumentant la mixité par la complémentarité et non par l'égalité. L'implicite de l'argumentation est celui de l'existence de compétences féminines et d'autres masculines, d'une vision féminine et d'une vision masculine, etc.

Les différences entre les femmes et les hommes sont essentialisées et attribuées à une « nature féminine » et une « nature masculine ». En dépit de la professionnalisation, une division sexuée des tâches est présentée comme souhaitable.

b) La mixité porteuse de paix sociale

Un second argumentaire est la mise en avant d'une vertu que porterait la mixité : elle pacifierait les relations entre garçons et filles en permettant une connaissance mutuelle.

« Avec la mixité les garçons et les filles se connaissent mieux, ça calme l'ambiance »

Ou encore :

« C'est naturel la mixité, les hommes et les femmes ont besoin de vivre ensemble, c'est plus calme, plus sain »

Le discours se fait néanmoins ambivalent sur cet argument et parfois dans les propos des mêmes participants. La mixité est aussi vécue comme difficile et voire de plus en plus difficile. La question du comportement des garçons à l'égard des filles est invoquée à plusieurs reprises.

« Il faut dire que c'est pas facile, il faut voir comment ils se parlent entre eux »

Ou encore :

« Je comprend que certaines filles ne veulent plus venir, c'est tendu »

La perception d'une mixité comme étant

« naturelle » et « non conflictuelle » n'aide pas les professionnels à percevoir les espaces-temps mixtes comme des supports du travail éducatif sur les relations de genre. Les conséquences sont de plusieurs types :

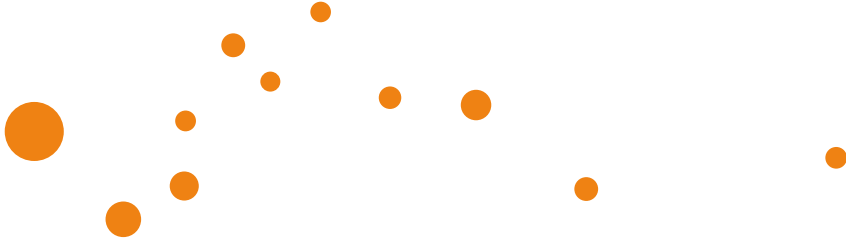
- Les relations sociales au sein de l'activité tendent à ne pas faire l'objet d'un travail éducatif,
- Une activité dite « calme » peut cacher une division inégalitaire des tâches dans l'activité. La participation à l'activité se réalisant ainsi par une reproduction des places assignées,
- Une activité dite « non calme » peut à l'inverse être le signe d'une résistance des filles à occuper des places assignées,
- La fuite des filles peut prendre également signification de résistance aux places inégalitaires assignées,
- Le conflit n'est pas perçu comme outil éducatifs pour transformer les représentations sociales genrées.

La mixité apparaît comme une évidence et donne lieu à peu d'arguments pour expliquer sa nécessité. Les rares arguments avancés ne font pas référence à l'égalité ce qui conduit à sous-estimer les espaces-temps de mixité comme objet d'un travail éducatif incluant les rapports sociaux entre garçons et filles. C'est ainsi un modèle de mixité de complémentarité renvoyant à une approche différentialiste qui se révèle. La mixité égalitaire reste un impensé.

5.

Conclusion Pour une mixité égalitaire





« XXXX »

XX

Le Notre dernier séminaire a été consacré au retour sur la pratique est aux questions et mutations nécessaires pour que les centres sociaux s'orientent de manière plus cohérente en direction d'une mixité égalitaire. Les éléments que nous exposons ne sont pas à considérer comme des conclusions définitives mais comme des hypothèses qui auront à être confortées et vérifiées par l'expérimentation. Tel est l'objet des années 2011 et 2012 sur trois territoires de la région.

1. Penser la mixité politiquement et comme objet éducatif

Contrairement à une idée trop courante, la mixité ne va pas de soi, du moins si l'on désire lui donner un sens égalitaire. Il convient en conséquence dans chaque équipe de se donner les moyens de la formalisation d'une « culture commune » supposant une clarification de quelques éléments de nature politique et philosophique. C'est en partant des valeurs de l'éducation populaire et de ses positionnements historiques en faveur de l'égalité que peuvent se formaliser quelques repères communs. Notre cycle de séminaire permet de souligner les axes suivants :

- Toute mixité est la coexistence de deux désirs, le désir de savoir et le désir de l'autre. Cette coexistence est encore plus prégnante à certains âges de la vie. Ces deux désirs s'harmonisent ou se concurrencent en fonction du cadre, de l'accompagnement, de la

place que prennent les adultes et des règles qu'ils légitiment. La mixité ne peut donc pas se limiter à une simple juxtaposition des sexes. Elle est partie prenante de la dimension éducative.

- La question de ces deux désirs s'inscrit également dans un contexte de pouvoir socialement déterminé : l'inégalité de pouvoir entre les sexes dans la société se reproduit dans les espaces-temps mixtes si rien n'est mis en place pour les contrecarrer.

- La question dans l'éducation populaire n'est pas pour ou contre la mixité mais : « la mixité est-elle suffisante à l'égalité ? ». En fait la mixité est une condition indispensable mais insuffisante à l'égalité.

- Il convient de se méfier du « nominalisme » très fréquent dans le débat politique français considérant que le fait qu'une réalité soit nommée la rende réelle. Ainsi le fait que l'égalité entre hommes et femmes soit posée dans la constitution peut donner l'illusion qu'elle soit d'ors et déjà une réalité. La conséquence en est l'absence d'interrogation de l'écart entre la règle formelle et la règle réelle.

- Il en découle fréquemment une confusion entre principes politiques (ou valeurs) d'une part et conditions et moyens d'autre part. Pour notre sujet c'est l'égalité qui est un but dans une logique d'éducation populaire et la mixité qui est une condition et un moyen. Cette distinction est essentielle dans la mesure où elle permet de penser d'autres moyens à certains moments si ceux-ci sont

nécessaires à l'atteinte du but. Ainsi par exemple le principe d'espaces-temps non mixtes peut être envisagé comme moyen de l'égalité dans certaines circonstances.

2. Prendre en compte les acquis de la recherche

Ces éléments de positionnements étant posés, nous pouvons nous baser sur les travaux les plus récents en matière de rapports sociaux de sexes. Daniel Kergoat pose ainsi les éléments suivants en matière d'acquis de la recherche :

- Il n'y a pas de base biologique à la différence de pratique sociale masculine et féminine,
- Il n'y a pas de modèle universel de partage des pratiques masculines et féminines,
- Les différences de pratiques sont donc construites socialement,
- Elles sont donc compréhensibles historiquement,
- Les rapports sociaux reposent sur une hiérarchisation des sexes,
- Ces rapports sociaux sont de ce fait des rapports de pouvoirs.

Deux clivages peuvent être déduits de ces caractéristiques :

- Le premier oppose un modèle qui prend en compte les rapports de pouvoir existant dans la société avec comme objectif de les contrebalancer dans les activités mixtes et un modèle qui ne les prend pas en compte,

- Le second oppose un modèle considérant que la division sociale des tâches est de nature sociale et un autre qui la considère comme fondée en nature.

La cohérence avec l'histoire et les valeurs de l'éducation populaire d'une part et la prise en compte des effets des mutations sociales d'autre part suppose un positionnement conscient vis-à-vis de ces clivages. Sans celui-ci, les mêmes mots continueront à masquer des approches différentes et mêmes contradictoires.

La prise en compte de ces quatre clivages permet de formaliser quatre modèles possibles :

- 1) Le modèle de la répartition sexuée différentielle mais égalitaire : des tâches différentes pour chacun des sexes argumentées à partir de l'idée d'une spécificité biologique mais avec un souci de répartition « équitable » ;
- 2) Le modèle de la répartition sexuée différentielle inégalitaire : le même que le précédent mais ne se souciant pas d'équité dans le partage ;
- 3) Le modèle de la répartition non différentielle mais inégalitaire : aucune tâche sexuée spécifique n'est mise en avant mais il n'y a pas prise en compte des rapports de pouvoirs ;
- 4) Le modèle de la répartition non différentielle et égalitaire : les tâches sont identiques entre les sexes avec une prise en compte des effets systémiques de l'inégalité homme/femme dans notre société.

Nous posons au risque de la caricature cette typologie dans la mesure

où elle fait apparaître nettement que le quatrième modèle est celui qui est le plus en cohérence avec l'éducation populaire.

3. Et l'éducation populaire dans tout cela ?

L'ambition d'éducation populaire s'est construite sur la base de deux principes essentiels : le principe humaniste et le principe démocratique. Bien sûr, ces principes se sont traduits différemment à chaque époque historique en étant plus ou moins mis en cohérence avec les pratiques en fonction des contextes.

L'éducation populaire s'est développée à partir d'une affirmation philosophique humaniste posant l'unité du genre humain c'est-à-dire son refus d'une hiérarchisation que ce soit en termes de classe, de race ou de sexe. Bien sûr, historiquement l'affirmation humaniste a été l'objet de nombreuses réductions et contradictions (rejetant les ouvriers, les femmes et les personnes des autres « races » du droit de cité et même parfois hors de l'humanité). Cependant le principe posé ouvre à la prise en compte et au combat contre toutes les causes produisant de l'inégalité. Pour notre objet, une telle affirmation élimine les approches justifiant l'inégalité par une différence biologique.

Le principe démocratique

L'éducation populaire s'est également développée sur la base du principe démocratique et donc de la prise en compte des processus pouvant l'entraîner et en premier lieu des questions liées au pouvoir. La prise en compte des inégalités de pouvoirs dans la société est donc en cohérence, indispensable à une pratique d'éducation populaire.

Ces deux principes convergent pour faire du modèle de répartition non différentielle et égalitaire l'horizon du souhaitable en termes de mixité.

Les débats au cours du séminaire et les ateliers ont permis de formaliser quelques conditions non exhaustives pour avancer vers cet horizon du souhaitable :

- La mixité n'est pas une simple juxtaposition et suppose en conséquence une construction pédagogique consciente,
- De même qu'en milieu scolaire co-instruction n'est pas synonyme de co-éducation, en éducation populaire fréquentation d'une même activité n'est pas synonyme de co-éducation,
- La mixité est une méthode et une condition de l'égalité et non un but en soi ; des moments non mixtes peuvent être nécessaires et souhaitable comme moyens pédagogiques de l'égalité,
- Elle doit interroger les répartitions spontanées des places, rôles, fonctions au sein d'une activité mixte, qui tendent logiquement à reproduire les hiérarchies en fonctionnement dans notre société inégalitaire,

- Les relations de pouvoirs repérables dans les activités sont sous la responsabilité de l'institution qui si elle pose une valeur égalité doit en être la garante : la responsabilité est ici d'abord celle de l'institution qui autorise explicitement ou implicitement. Les relations de pouvoir sont un des axes d'action dans une activité. Cela suppose que les activités ne soit pas de simples offres de consommation.
- Se servir d'abord la merguez à soi même : nos équipes sont-elles mixtes et égalitaires ? Y-a-t-il partage des fonctions, tâches et places dans nos équipes salariées ? Organigrammes ? Types d'activités ? Habitudes quotidiennes ?

C'est en prenant en compte ces conditions de possibilité d'une mixité égalitaire que nous tenterons de construire des expérimentations de nouvelles pratiques sur trois territoires de notre région. Dores et déjà des pistes et des enjeux ont été mis en évidence. Sans être exhaustif mentionnons ceux qui ont été les plus récurrents :

1. La mixité des équipes de professionnelles

Le constat d'une répartition sexuée des postes en fonction des tranches d'âges est unanimement posé : personnel féminin pour le secteur « petite enfance » et personnel masculin pour le secteur « adolescent ». Plusieurs facteurs concourent ainsi à reproduire une division sexuée du travail : héritage des formations initiales, attentes des parents, représentation sociale des « qualités » féminines (le maternel par exemple), etc. Ces facteurs font système et débouchent sur une réalité structurelle de division sexuée des tâches. Approfondir notre connaissance de l'action de chacun de ces facteurs apparaît donc comme nécessaire pour dessiner des hypothèses d'action susceptible de les contrecarrer.

2. Interroger le champ des possibles des jeunes filles

Un des ateliers s'est penché sur l'action envisageable d'un centre social sur le champ des possibles des jeunes filles accueillies. En effet, compte tenu de la prégnance d'une division sexuée des professions et secteurs d'activité, il y a intériorisation de métiers possibles et d'autres qui seraient inenvisageables.

Or l'éducation populaire c'est aussi permettre à chacun d'élargir son horizon et d'effectuer des choix autonomes, ce qui suppose de combattre l'idée même de métiers sexués.

3. Une demande de non-mixité

La demande des usagers a également été un aspect des débats. Certains groupes d'usagers sont ainsi en demande de groupe non mixte. Les facteurs explicatifs sont divers et empêchent toute réponse dogmatique : attitude des garçons, intériorisation des représentations sociales essentialistes, implicites de fonctionnement de l'activité inégalitaires, pression des groupes d'appartenance, etc. Construire une mixité égalitaire c'est aussi prendre en compte cette demande en l'interrogeant.

4. Interroger nos activités

La demande des usagers n'est pas la seule source de la tendance à une répartition sexuée des activités. La valorisation de certaines pratiques culturelles et sportives (Rap, techno, etc.) peut avoir comme premier effet l'élimination des filles. Il ne s'agit pas d'éliminer ces activités mais d'interroger d'une part leur place et d'autre part les modes de mises en œuvre pour vérifier que les filles ont été un public cible réellement et non seulement formellement. A l'interrogation du contenu des activités (implicites de fonctionnements sexués et inégalitaires), il faut ajouter en conséquence l'interrogation des modalités de choix des activités et celle des modalités de leurs mises en œuvres.

5. Quel argumentaire pour la mixité ?

Les débats d'atelier soulignent que l'exigence de mixité est fréquemment argumentée à partir de l'idée différentialiste de « complémentarité » dite « naturelle » entre filles et garçons et non à partir du concept d'égalité. Il en découle l'absence d'interrogation des modes de fonctionnements explicites ou implicites pouvant conduire (consciemment ou non) à la production d'une mixité inégalitaire. La juxtaposition des filles et des garçons est parfaitement possible dans un fonctionnement inégalitaire : est ce vraiment la mixité souhaitée ?

6. Les effets du contexte

Le constat d'une mixité plus difficile que par le passé est avancé par plusieurs participants. En particulier les attitudes des garçons semblent refléter des fragilisations extérieures au centre social mais agissant sur les rapports sociaux de sexes au sein des activités. Nous ne sommes donc pas en présence d'un simple héritage mais d'une production de notre système social actuel. Comment agir sur ces facteurs identitaires ? Des expériences ont été citées dans lesquelles le débat collectif entre jeunes a permis d'interroger ces comportements « virilistes » des garçons. De manière plus globale, la déconstruction des représentations sociales sexistes doit être intégrée dans le champ des pratiques éducatives.

7. L'héritage des centres sociaux

Concernant les rapports sociaux de sexes l'héritage des centres sociaux n'est pas celui d'une approche égalitaire mais plutôt celui d'une conception différentialiste (être une bonne mère, une bonne cuisinière, une bonne couturière, etc.). Bien sûr la situation s'est considérablement transformée depuis des décennies mais des traces de cet héritage semblent encore prégnantes de manière différente selon les secteurs géographiques. Dans ce domaine également le regard critique est nécessaire.

Le chantier est certes immense mais il est incontournable dans une période de fragilisation des acquis historiques de l'égalité.



**ÉGALITÉ / MIXITÉ
POUR UNE MIXITÉ ÉGALITAIRE
REPÈRES POUR COMPRENDRE ET AGIR**

Sous la direction de **SAÏD BOUAMAMA** (IFAR)

Designé et mis en page par **OLIVIER HUBERT**

Illustré par **FRANÇOIS SAINT RÉMY**

Imprimé par **CARSAT NORD PAS DE CALAIS**

© Union Régionale des Centres sociaux du Nord Pas de Calais, ACSE, IFAR, Région Nord Pas de Calais, Conseil Général du Nord / Septembre 2011





ÉGALITÉ / MIXITÉ POUR UNE MIXITÉ ÉGALITAIRE REPÈRES POUR COMPRENDRE ET AGIR

Sous la direction de Saïd BOUAMAMA (IFAR)

Les centres sociaux de notre région sont attachés à la valeur égalité qui est un des héritages important de l'éducation populaire. Après avoir, ces dernières années, ouvert le chantier de la lutte contre les discriminations racistes, l'Union Régionale des Centres Sociaux poursuit la démarche en l'élargissant à la question de l'égalité entre garçons et filles au sein des centres sociaux. Plusieurs constats sont à l'origine de ce nouveau chantier d'interrogations critiques et d'actions : constat d'une diminution des filles de la fréquentation des activités à partir de l'adolescence, du développement de comportements virilistes pour une partie des garçons fréquentant les activités, difficulté à mettre en place une mixité de certaines activités, etc.

La première phase de la démarche a consisté à la prise de recul critique et théorique sur ces questions. Elle a mis en évidence la nécessité de distinguer la mixité (qui est un moyen) de l'égalité qui est une valeur guidant les pratiques souhaitables. La question n'est donc pas simplement d'assurer une mixité des activités mais de penser et construire une mixité égalitaire. En effet la mixité peut parfaitement s'articuler avec des rapports sociaux inégalitaires et à l'inverse des espaces-temps non mixtes peuvent s'avérer nécessaires pour réunir les conditions d'une égalité entre garçons et filles. C'est cette première phase du travail qui est présentée dans cette brochure. Elle est le point de départ d'une seconde phase de mobilisation qui prendra la forme de plans territoriaux pour une mixité égalitaire sur trois territoires de notre région.

